



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 047 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 11 avril 2007

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 11 avril 2007

•(0915)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Bonjour.

Quelle magnifique journée nous avons à Winnipeg! Je suis heureux que d'autres gens ont eu du mal à trouver le lieu. Vous m'en voyez ravi. J'ai toujours de la difficulté à trouver le bon endroit.

Nous sommes très heureux d'être à Winnipeg ce matin à l'occasion de la réunion n° 47 du Comité permanent du patrimoine canadien. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons effectuer une enquête approfondie du rôle d'un diffuseur public au XXI^e siècle.

Nous accueillons ce matin Mme Judith Flynn et M. Douglas Riske du Conseil des arts du Manitoba.

Madame Flynn.

Mme Judith Flynn (présidente., Conseil des arts du Manitoba): Je vous remercie de nous avoir invités à vous présenter cet exposé. Nous sommes très heureux de pouvoir le faire. Comme vous le savez, nous sommes une partie prenante dans la culture, et nous espérons que la CBC le soit aussi.

La CBC est l'une de nos grandes institutions nationales qui non seulement fait état de la culture anglophone canadienne, dont je traite ci-dessous, mais alimente également un forum national, surtout à la radio. À plus d'un titre, le Canada s'est bâti d'une façon inhabituelle, qui se caractérise par une population habitant principalement une bande étroite jouxtant la frontière américaine, alors que les va-et-vient de population et de produits reposent davantage sur des axes naturels nord-sud. Nos institutions transcontinentales visaient à cimenter l'est et l'ouest, essentiellement par les chemins de fer, la Transcanadienne et, évidemment, la CBC.

À ses débuts, la CBC a été une vitrine importante pour les talents canadiens, l'une des seules qui existaient. Certains d'entre vous, probablement peu — personne ici n'est aussi âgé que moi — se rappellent peut-être de la Stage Series les dimanches soirs. C'était une émission formidable qui présentait des talents comme John Drainie, Tommy Tweed et de nombreux autres, dont je ne me rappelle plus le nom. Ces gens étaient nos étoiles, des voix que l'on reconnaissait d'Halifax à Vancouver. Dans une large mesure, la radio de la CBC véhicule toujours cette tradition. Grâce à ses programmations locales, régionales et nationales, elle s'est dotée d'une infrastructure qui permet à nos diverses régions de se raconter leurs histoires les unes aux autres, d'acquérir un sentiment d'appartenance. Tout ceci contribue significativement à la formation de nos enfants et de nos citoyens. C'est par le partage d'histoires que les identités communautaires se clarifient et se confirment.

Qui peut oublier, par exemple, Morningside et le regretté Peter Gzowski et des émissions comme Cross Country Checkup, Tapestry,

Quirks and Quarks et As it Happens? Et ce n'est pas les noms de programmes-piliers qui manquent.

Il en va tout autrement de la télévision de la CBC. Si elle se mérite des félicitations pour de nombreux programmes d'envergure tels que Canada: A People's History et sa toute récente programmation sur la nouvelle dédicace du Monument de la Crête de Vimy, elle se calque de plus en plus sur la télévision américaine. Des programmes tels que Da Vinci's Inquest, Intelligence, Opening Night et This is Wonderland disparaissent pour être remplacés par des programmes de télé-réalité de type américain.

Afin d'attirer les annonceurs dont elle a besoin pour monter sa programmation, la CBC cherche à attirer un maximum de téléspectateurs. Or, ceux-ci sont principalement fascinés par la télévision américaine qui semble devenir de plus en plus grossière et brutale. Est-ce la voie que nous voulons que la CBC emprunte, qu'elle devienne une imitation des chaînes américaines?

Tout comme la radio de la CBC et la BBC — et ma remarque va vous stupéfier — la télévision de la CBC devrait être exempte d'annonceurs. Peut-être faudrait-il songer à un système de licence comme le fait le Royaume-Uni? Cela ne serait probablement jamais accepté. Si le câble nous a enseigné quelque chose, c'est que les téléspectateurs sont prêts à payer, parfois beaucoup, pour voir les programmes de leur choix. Encore mieux, le gouvernement devrait financer la CBC suffisamment pour qu'elle assume le rôle que lui avaient confié ses fondateurs.

La CBC assume également un grand rôle économique puisqu'elle est l'important organisme professionnel qui rémunère pour leurs oeuvres les artistes professionnels qui, croyez-moi, ne sont pas trop payés. Cela leur permet de demeurer dans leurs communautés et d'y contribuer en travaillant dans un grand nombre de domaines et d'industries liés aux arts. C'est une industrie qui crée des emplois. Notre conseil des arts a épluché des pages et des pages de statistiques pour montrer notamment les emplois créés grâce à l'industrie, et il en existe des milliers si vous voulez y jeter un coup d'oeil. Quoi qu'il en soit, elle entraîne des retombées dépassant largement sa part des investissements faits dans la communauté.

•(0920)

À Winnipeg, la CBC a accueilli nombre de nos clients. Le Manitoba Chamber Orchestra et le Winnipeg Symphony Orchestra en sont des exemples probants, tout comme le sont les auteurs qui ont présenté des oeuvres radiophoniques à Winnipeg, épaulés par des acteurs, des chanteurs et des techniciens. En plus du soutien que les conseils des arts provinciaux et territoriaux offrent aux artistes professionnels, le travail de la CBC permet à des artistes locaux de s'établir dans la communauté et de partager leurs connaissances et leur engagement envers la qualité et les disciplines artistiques. La CBC permet souvent à des jeunes très prometteurs de se produire pour la première fois à l'échelle nationale.

Nous ne pouvons pas sous-estimer l'incidence de divers documentaires qui ont mis de l'avant les arts et la culture du pays. Grâce à de tels programmes, nombre d'entre nous ont appris à apprécier les arts et à comprendre leur valeur dans notre nation et dans chaque communauté.

Soit dit en passant, quand j'avais environ 15 ans, la CBC présentait un programme le samedi après-midi sur la musique folklorique. Des gens montaient en altitude dans les Appalaches pour l'enregistrer. Je le trouvais fascinant et ne le ratais jamais le samedi après-midi. Je crois que vous sous-estimez la capacité des jeunes à regarder la chaîne CBC, et l'incidence qu'elle peut avoir sur eux. Ma mère avait une scolarité de 8^e année. Quand nous discutons de livres, j'étais étonnée de constater l'étendue de ses connaissances sur certains écrivains de l'époque victorienne. Elle m'a dit que la CBC était son université.

Nous savons fort bien que nous ne pouvons pas retourner à l'époque où la CBC naissante contribuait à maintenir l'unité du pays et à l'informer pendant les années 30 et durant celles de la guerre. Néanmoins, nous pouvons envisager une nouvelle CBC axée sur un engagement envers les arts et la culture de nombreuses régions et leur représentation à l'échelle nationale. Nous avons besoin d'une CBC partie prenante du partage des valeurs de ce pays par le biais de l'exploration de ses histoires et de ses rêves, du partage entre nous et avec le monde entier. Ce n'est que par un tel acte de confiance que nous poursuivrons notre croissance — une croissance s'appuyant sur de nouvelles idées et avenues, pas sur le copiage et la mimique, mais en relevant nos propres défis en qualité de nation confiante et mûre qui apprécie tant son passé que son avenir.

Merci.

• (0925)

Le président: Je vous remercie de votre témoignage.

Nous allons débiter par Mme Keeper.

Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.): Merci infiniment, monsieur le président.

Merci, madame Flynn, pour votre exposé.

J'aimerais vous poser une question sur l'un des commentaires que vous avez formulés au début de votre déclaration, selon lequel la situation est toute autre pour le volet télévisé de la CBC.

Mme Judith Flynn: Malheureusement.

Mme Tina Keeper: De nombreux rapports publiés au fil des ans — au cours des 12 dernières années, je dirais — ont révélé que la CBC doit servir l'intérêt public, que ses émissions dramatiques, et l'ensemble de sa programmation télévisée, devraient différer de celles offertes par le secteur privé.

Vous avez beaucoup parlé du fait qu'il nous faut remplir ce qui est, d'après vous, un mandat pour la CBC. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le genre de recommandations particulières que vous auriez pour la télévision de la CBC?

Mme Judith Flynn: Je recommande que vous vous débarrassiez de ces télé-réalités. Je sais que ces programmes sont peu coûteux à produire, et sont souvent juste des imitations d'émissions américaines. Je ne crois pas que nous devrions imiter la télévision américaine car je ne crois pas qu'elle cadre avec le mandat de la CBC. Un grand nombre des émissions diffusées à la télévision américaine avilissent leur auditoire.

Alors, je les éliminerais complètement.

Mme Tina Keeper: J'imagine que l'autre élément serait le financement. L'une des études présentées par la CBC sur la

télévision a révélé que la CBC est maigrement financée par rapport aux radiodiffuseurs publics dans le monde entier. En fait, parmi environ 20 pays occidentaux, le Canada se classe dans le dernier tiers.

Vous avez évoqué une époque où vous estimiez que la CBC remplissait son mandat.

Mme Judith Flynn: Je faisais allusion à la radio, qui remplit toujours son mandat.

Mme Tina Keeper: D'après vous, qu'est-ce que la radio et sa programmation apportent aux Canadiens que la télévision ne leur offre pas?

Mme Judith Flynn: Comme je l'ai mentionné, je crois que la radio leur offre une tribune nationale. Si vous écoutez Cross Country Checkup le dimanche après-midi, des gens de partout au pays téléphonent. C'est ce qui s'est passé avec Peter Gzowski; des gens des quatre coins du pays communiquaient ensemble, et je crois que ce dialogue est extrêmement important. Il y a même un programme qui aide certains d'entre nous, qui sommes unilingues, à acquérir des connaissances en français, ce qui est évidemment une bonne chose.

Mme Tina Keeper: Vous représentez le Conseil des arts du Manitoba, comme vous l'avez mentionné. J'ai été artiste aussi, et vous avez parlé des retombées économiques et de la possibilité pour la CBC en tant que radiodiffuseur public de servir les artistes au pays.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Judith Flynn: Je ne suis pas sûre de comprendre, madame Keeper.

Mme Tina Keeper: Considérez-vous la CBC comme une possibilité, une tribune pour les artistes au pays?

Mme Judith Flynn: Ça l'est absolument pour les acteurs canadiens, comme ceux qui étaient embauchés pour l'émission This is Wonderland, que j'adorais, mais que vous avez rayée de la programmation.

M. Douglas Riske (directeur général, Conseil des arts du Manitoba): Je peux peut-être en dire plus long à cet égard.

J'ai aussi de l'expérience en théâtre et dans les arts. Je suis passé à ce que l'on appelle le côté obscur, en étant un bailleur de fonds et en travaillant pour une agence provinciale; cependant, au cours de mes 30 années dans les régions, je compte vraiment sur la CBC pour être le type de fondation dont Mme Flynn a fait référence.

Fait à signaler, il est essentiel, pour conserver cette synergie et ce type d'écologie que vous avez partout au pays, d'offrir du soutien aux auteurs, aux réalisateurs et aux acteurs qui racontent et partagent l'histoire de ces régions. Nous avons perdu beaucoup de cette synergie en raison des changements qu'a subis la télévision de la CBC, où la priorité est devenue... Oui, il y a encore des oeuvres réalisées un peu partout au pays, mais l'accent est maintenant porté sur Toronto et, dans une certaine mesure, sur Vancouver, quoi que plus tellement.

Je peux seulement répéter qu'à une certaine époque, à Calgary, alors que notre communauté grandissait et quand la CBC était absolument cruciale, ses émissions dramatiques radiodiffusées puis, plus tard ses productions télévisées qui se déroulaient à Edmonton et parfois à Calgary ont contribué à une importante éclosion des arts, croyez-le ou non, en Alberta. Depuis les 30 à 40 dernières années, les arts se sont largement développés et ont beaucoup avancé. Je crois que nous visons maintenant à aller de l'avant en s'appuyant sur ces progrès et en n'abandonnant pas nos efforts. Quels étaient les points forts dans le passé entourant cette synergie entre un radiodiffuseur public et les organisations artistiques sans but lucratif, ainsi que — et je crois que nous ne devrions pas l'oublier — les industries culturelles? Les progrès de la majeure partie de notre industrie culturelle dans les régions en ce qui concerne le cinéma et la télévision reposaient sur des gens qui ont été formés par l'entremise d'un réseau de la CBC. Le type de travail de qualité que nous observons maintenant, qui est très apprécié des sociétés cinématographiques américaines, a vu le jour parce que les gens étaient formés et ont travaillé à des productions de grande qualité au Canada. Comment pouvons-nous trouver la prochaine formule, ou le prochain ensemble d'événements et de possibilités pour que la CBC puisse être un catalyseur, sinon un facilitateur ou un chef de file, dans le genre de travail auquel nous nous attendons?

• (0930)

Mme Tina Keeper: Je vous remercie infiniment.

Le président: Merci

Madame Bourgeois.

Mme Judith Flynn: Je voulais juste voir qui vous étiez, car je n'arrive pas à déterminer la direction du son. Alors, c'est vous là?

[Français]

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Madame, monsieur, bonjour.

Étant donné que je suis francophone et originaire du Québec, l'aspect culturel et la dimension économique de cette étude sont pour moi d'une très grande importance.

Vous avez mentionné plus tôt, madame Flynn, qu'il y avait des enjeux importants en matière de culture, et que la télévision de la CBC calquait de plus en plus la télévision américaine. En outre, vous dites dans votre mémoire que les téléspectateurs canadiens sont fascinés principalement par la télévision américaine, qui semble devenir de plus en plus grossière et brutale.

Je vais vous poser une question assez spéciale. La CBC, les artistes et les producteurs canadiens sont-ils branchés sur les goûts, les besoins et les désirs des téléspectateurs? La situation s'explique-t-elle plutôt par le fait que les téléspectateurs canadiens n'ont pas d'autre choix que de s'abonner au service par câble américain?

[Traduction]

Mme Judith Flynn: Douglas, vous pourriez répondre à cette question.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Vous voulez que je répète ma question?

[Traduction]

M. Douglas Riske: C'est une question très sérieuse.

Dans les organisations artistiques à but non lucratif, nous avons été confrontés à cette question en raison de la détérioration de l'enseignement des arts et, dans une certaine mesure, on peut affirmer que l'expérience des arts que les jeunes acquerraient par l'entremise

de la télévision de la CBC a disparu. Nous avons perdu une ou deux générations, ou peut-être plus, qui préfèrent la télévision américaine. Rétablir cette expérience chez les jeunes au Canada pourrait contribuer considérablement à raviver l'intérêt que portent les Canadiens à leur propre histoire — pas en produisant une émission de CSI Calgary, mais de nouvelles histoires sur le passé. Je crois que même l'extraordinaire documentaire dramatique qui a été réalisé dans les deux derniers jours sur la crête de Vimy a constitué une variété exceptionnelle de cultures et de jeunes qui vivent l'expérience du passé d'une façon que nous n'avons jamais vu dans une série américaine par le passé. C'était une expérience canadienne vraiment originale.

À mon avis, c'est le genre de projets qui permettra de renouer les liens avec nos jeunes. Nous devons ranimer leur attachement au Canada, en commençant peut-être dans les écoles et en faisant en sorte que la CBC produise des oeuvres réalisées par des jeunes, qui sont dignes d'intérêt pour les enfants au Canada.

• (0935)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Madame, monsieur, vous faites face à un problème de taille. Il est question de votre culture canadienne. Celle-ci est en train de s'américaniser. Vous dites que le service par câble nous a appris une chose, et c'est que les téléspectateurs sont parfois prêts à payer cher pour voir les émissions de leur choix.

Étant donné que l'invasion des câblodiffuseurs peut être déréglementée, je ne pense pas que les Canadiens auront le choix. Je me demande comment vous et la communauté artistique canadienne réagissez face à cette invasion de la culture canadienne.

[Traduction]

Mme Judith Flynn: Ce que la CBC peut faire, c'est d'embaucher plus de Canadiens. Je ne pense pas que nous puissions faire grand-chose contre l'invasion de la télévision par les Américains. Vous avez beaucoup de chance au Québec de ne pas avoir à vous préoccuper de ce problème. Si nous pouvions embaucher l'artiste, je crois que ce serait un pas dans la bonne direction pour rivaliser avec la télévision américaine.

D'ailleurs, un grand nombre d'Américains écoutent la radio canadienne parce qu'elle a un message à véhiculer.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Concernant le rôle économique que la CBC pourrait assumer à l'égard de la communauté artistique, j'aimerais savoir comment cela pourrait s'articuler.

Cela se ferait-il par l'entremise d'ententes avec les artistes canadiens ou avec des groupes comme le vôtre? J'aimerais en savoir plus.

Vous dites que la CBC pourrait engager plus d'artistes, mais des ententes devraient d'abord être conclues, n'est-ce pas?

[Traduction]

Mme Judith Flynn: L'artiste n'aurait-il pas à signer un contrat, comme il le fait maintenant? Je ne crois pas que le Conseil des arts du Manitoba agirait à titre d'imprésario. Chaque artiste négocierait avec la CBC, comme c'est le cas actuellement, et comme il le fait dans n'importe quel système de radiodiffusion.

Douglas en sait peut-être plus à ce sujet.

M. Douglas Riské: Je peux seulement dire que je crois qu'il y a une possibilité d'établir un plus grand nombre de partenariats entre les producteurs du secteur privé canadien et la CBC. C'est ce qui se produit depuis quelques temps, et ces partenariats peuvent faire augmenter la rédaction de scénarios de même que l'élaboration et la prestation de programmes.

Il nous manque peut-être un lien ici — dont nous devenons de plus en plus conscients — entre nos arts d'interprétation et notre... je crois qu'en quelque sorte le Québec a probablement plus cet attachement que nous, parce que nous sommes si dispersés et nous n'avons pas l'accès. Voyons la réalité en face, nous sommes centrés sur Toronto et, à moins que nous soyons liés d'une quelconque façon à cet univers, nous devons déployer beaucoup plus d'efforts afin de créer un partenariat avec la CBC. Je crois que des possibilités existent et que nous devons être entreprenants.

Il y a quelques années, je suis allé en Australie assister à quelques conférences et visiter un certain nombre de sociétés. J'ai trouvé le dynamisme des Australiens remarquable... ils n'ont évidemment pas le géant de la cinématographie comme voisin, mais ils sont très isolés. Ils ont bâti leur propre identité grâce à leur investissement audacieux dans les arts, en radiodiffusion de même que dans tous les arts d'interprétation.

Selon moi, nous devons juste avoir l'esprit un peu plus ouvert et trouver des façons créatives pour pouvoir mettre au point une nouvelle programmation et nous constituer de nouveaux auditoires.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Angus.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Je vais vous interroger sur les deux problèmes touchant la radio et la télévision, en commençant par la radio.

Quand je faisais des tournées partout au pays lorsque j'étais musicien professionnel, j'ai pris conscience du rôle que jouait la CBC. En tant que jeune groupe, je ne crois pas que nous ayons jamais écouté la CBC. Ce n'était pas notre genre — jusqu'à ce que nous commencions la tournée. Dans chaque ville où nous allions, on nous amenait toujours dans les studios d'enregistrement et de radiodiffusion pour des entretiens, surtout dans l'Ouest canadien. Par exemple, je dirais que Calgary est la plaque tournante de la nation pour la musique folklorique à la radio. Cela vient de Calgary. Nos voyages partout au pays nous ont ouvert les yeux sur le rôle que la CBC jouait pour faire connaître non seulement des artistes à un auditoire régional mais aussi des artistes régionaux à la nation.

Pourriez-vous me dire si, d'après vous, Radio-Canada réussit à présenter le Manitoba à la radio et à s'assurer que le point de vue des Manitobains est entendu à l'échelle nationale?

• (0940)

Mme Judith Flynn: Je crois que la radio pourrait représenter le Manitoba mieux qu'elle ne le fait actuellement, mais elle diffuse les oeuvres du MCO et du WSO d'un océan à l'autre.

La plupart des programmes que j'écoute sont présentés à l'échelle nationale, alors Douglas est peut-être plus au courant du sujet.

Nous recevons des nouvelles et des entrevues du Manitoba. Je crois que le contenu du Manitoba est relativement petit, mais je ne l'ai pas étudié, alors je n'en suis pas sûr.

M. Douglas Riské: À vrai dire, je dirais qu'il est moyen.

Il est plutôt acceptable... en partie parce que Winnipeg et le Manitoba sont connues pour être des foyers de culture. Nous produisons des oeuvres, d'une façon ou d'une autre, avec ou sans la collaboration de la CBC ou parfois avec du financement du Conseil des arts du Manitoba, d'artistes tout à fait extraordinaires. Ils ne peuvent faire autrement que de se faire remarquer et ils sont repérés par des producteurs soit ici, soit dans d'autres centres.

Je ne sais pas exactement d'où provient cette énergie. Elle existe ici. Je crois que la CBC est une partie importante de cette énergie, cette écologie, si vous préférez. Elle joue un rôle différent que par le passé à l'égard des émissions dramatiques radiophoniques, par exemple, puisqu'elle n'en produit plus maintenant. Ce moyen d'expression n'existe plus. Les artistes dans ce domaine doivent maintenant aller à Calgary ou ailleurs.

Pour ce qui est de la musique plus précisément, je crois que nous avons un média extraordinaire. Ce volet est en pleine croissance et en plein changement tant au chapitre de la musique populaire que classique. Il est tout simplement incroyable que la CBC vienne ici et passe, disons, dix jours à l'occasion du Festival de musique nouvelle. Notre présence dans ce monde est très forte et importante, à la fois à l'échelle nationale et internationale.

M. Charlie Angus: Oui.

En ce qui concerne la télévision, je crois que nous avons présenté des recommandations réalistes. Don Messer's Jubilee ne revient pas à l'écran. J'aurais aimé que l'émission continue d'être diffusée, mais ce n'est pas le cas. Nous devons donc examiner ce que fait la CBC.

Nous entendons régulièrement que la télévision canadienne est lamentable par rapport à la télévision américaine. Mais vous savez, la nuit dernière, j'ai fait ma petite enquête à l'hôtel et j'ai regardé, sur la télévision américaine, une émission de télé-réalité sur un chasseur de primes et une autre d'une heure sur un salon de tatouage. Je ne l'ai même pas regardé 15 minutes; et l'émission durait une heure. J'ai entendu des discussions politiques outrageusement bizarres sur des canaux américains qui nous auraient fait rougir tellement elles étaient exagérées. Il y avait des émissions d'humour ravageur. Puis, j'ai regardé un excellent documentaire sur PBS, qui portait sur des Canadiens en Afghanistan. Il y avait une comédie de Mary Walsh, qui était très drôle. Il y avait un match de hockey canadien, et le journal télévisé était assez satisfaisant. Je trouvais que la concurrence n'est pas aussi forte que nous le pensons.

Nous devons établir comment mieux utiliser nos ressources pour la télévision? Je vais vous poser la question directement: Puisque nous ne pouvons pas plaire à tous les auditoires, quelle orientation devrait adopter la télévision de la CBC? Devrions-nous, par exemple, rétablir le journal télévisé d'une heure dans les marchés régionaux? Devrions-nous seulement diffuser des émissions dramatiques? Devrions-nous cesser de produire des émissions dramatiques coûteuses et réaliser des documentaires? Quel rôle la télévision de la CBC devrait-elle jouer dans un monde à chaînes multiples?

Mme Judith Flynn: Et bien, je crois que nous devrions recommencer à produire des émissions dramatiques car elles ont aidé des acteurs partout au pays et les ont fait connaître au reste de la population. Je crois que le journal télévisé d'une heure est une bonne idée. J'ai également fait observer que je trouvais la télévision américaine atroce.

L'un des volets dans lequel la BBC s'illustre est dans la production de programmes qui sont si excellents qu'ils se vendent partout dans le monde. Je crois que nous en avons quelques-uns qui le sont, mais si la CBC avait plus d'argent, nos programmes seraient diffusés partout dans le monde aussi.

J'ignore si j'ai répondu à votre question.

• (0945)

M. Charlie Angus: Et bien, vous m'avez pratiquement fourni toutes les mesures que, à mon avis, les gens veulent que la CBC prenne. À votre avis, devrions-nous laisser tomber les nouvelles? Devrions-nous nous concentrer davantage sur les nouvelles ou sur les émissions dramatiques? Certains de ces choix peuvent être l'un ou l'autre ou les deux, j'imagine.

Mme Judith Flynn: Je ne vois pas pourquoi nous devrions choisir entre les émissions dramatiques et le journal télévisé. Nous avons les deux avant. Pourquoi devrions-nous choisir?

M. Charlie Angus: Et bien, nos fonds et nos dépenses consacrés à la télévision sont limités. Devrions-nous réaliser des documentaires en régions plus que...? Je pose juste la question. Si nous devons commencer à dresser la liste des quatre meilleurs choix d'émissions de télévision qui devraient constituer ce marché, parce que nos ressources sont limitées, où cet argent serait le mieux mis à profit? Dans les émissions dramatiques?

Mme Judith Flynn: Oui, je crois.

M. Charlie Angus: D'accord. Je vous remercie.

M. Douglas Riske: Je peux peut-être ajouter quelque chose car cette question m'intéresse. C'est comme lorsque des organisations artistiques nous sollicitent pour obtenir du financement. Nous leur demandons de fournir un énoncé de vision et un mandat, et je sais que vous êtes ici précisément pour discuter de cela, mais bien entendu, lorsque l'énoncé de vision est clair, le mandat l'est aussi. À mon avis, c'est probablement ce qui nous pose problème pour définir le rôle d'un radiodiffuseur public.

Aujourd'hui, on voit surtout des sports... Ils sont tout à fait incontournables. Du hockey tous les soirs pendant encore combien de temps? Mais c'est correct, puisque le hockey occupe une place importante dans notre culture. Je pense donc qu'il est dangereux de choisir entre l'un ou l'autre ou les deux à la fois parce qu'il y a une sorte de partage... Je ne regarderai pas toutes les parties de hockey, mais quelques-unes parce qu'elles sont passionnantes et intéressantes et qu'elles ont fait partie de certaines époques de ma vie, selon les équipes qui s'affrontent.

Je crois que c'est la même chose lorsque vous regardez une émission dramatique et le journal télévisé. Vous êtes intéressés et touchés, espérons-le, par les programmes que vous jugez importants. Il faut donc une certaine diversité. Vous dites que ce qui importe est la façon d'élaborer la programmation et de déterminer les émissions qui présentent un intérêt et celles qui n'en présentent pas, et c'est un défi de taille pour le gouvernement, un point c'est tout.

Nous devons peut-être établir une nouvelle relation entre les régions et le pays, compte tenu que notre public est en train de changer. Comment le Manitoba, dont la croissance n'est pas aussi rapide qu'elle le pourrait ou le devrait, peut-il se faire entendre au même titre que les autres dans la communauté, et ce, pas seulement en fonction de sa population mais aussi en fonction du talent de ses artistes? Nous investissons beaucoup d'argent dans nos artistes et obtenons donc un taux de rendement très élevé. La CBC devrait y participer d'une certaine façon.

M. Charlie Angus: Merci

Le président: Merci.

Monsieur Fast.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de témoigner devant nous aujourd'hui malgré vos emplois du temps chargés.

Nous effectuons un examen du mandat. Nous étudions le rôle du radiodiffuseur public au Canada. J'imagine que ce qui est difficile et exigeant ici est que le mandat actuel est assez vaste, il traite du caractère distinctif des Canadiens, de l'image du Canada et de ses régions, du français et de l'anglais, et de la conscience et de l'identité nationales —, mais ne nous dit pas comment le remplir. Les mesures prises diffèrent en fonction de la direction de la CBC. Récemment, la CBC semble tenter de concurrencer avec les radiodiffuseurs du secteur privé, et je crois que c'est le défi à relever. Est-ce le rôle que doit jouer la CBC? Le mandat pourrait être interprété de sorte à inclure ce rôle. Il pourrait aussi être analysé tout à fait différemment.

Nous avons déjà entendu d'autres témoins. Récemment, nous avons accueilli à Ottawa un ancien président de la CBC et l'ancien chef de cabinet de l'ex-premier ministre Joe Clark. Leurs observations reflétaient les vôtres à plusieurs égards, surtout en ce qui concerne la commercialisation de la CBC. Ils ont notamment suggéré que la CBC diffuse moins de publicités, qu'elle dépende moins des recettes publicitaires. Ils n'ont pas avancé que la CBC ne devrait absolument plus compter sur ces recettes, mais ils ont certes soutenu de les réduire.

Ils ont également proposé d'éliminer les subventions allouées au secteur privé, aux radiodiffuseurs privés, mais qu'en contrepartie, les exigences relatives au contenu canadien imposées aux radiodiffuseurs privés soient réduites ou même supprimées.

D'après vous, quel rôle doivent jouer les radiodiffuseurs privés pour soutenir un radiodiffuseur public? Avez-vous des suggestions concernant la façon que nous devons nous y prendre? Les diffuseurs privés devraient-ils plutôt être exemptés de ces exigences s'ils contribuent à renforcer un radiodiffuseur public?

• (0950)

Mme Judith Flynn: Tout d'abord, je ne pense pas que les chaînes privées y contribueraient. Je ne regarde pas les autres chaînes très souvent, mais elles ne sont pas vraiment impressionnantes. Selon moi, les règles relatives au contenu canadien devraient être appliquées et maintenues et la CBC devrait remplir le mandat tel qu'il est énoncé. C'est assez clair.

M. Douglas Riske: Je peux peut-être revenir à notre petite métaphore sur les organisations artistiques... ou la façon similaire selon laquelle nous finançons diverses organisations artistiques. C'est intéressant, car toutes les mêmes réalités s'appliquent. Nous avons examiné le montant des subventions dans les différentes disciplines en fonction de la capacité de l'organisation à générer des recettes, ce qui est précisément ce dont vous parlez. Il existe une différence entre la danse et le théâtre, la danse contemporaine et le ballet, le ballet et une exposition, pour laquelle aucun droit d'entrée n'est exigé parfois mais qui est ouverte au public.

Notre conseil a dû, de même que d'autres conseils des arts partout au pays, évaluer en quelque sorte la valeur publique que ces différentes organisations sont prêtes à créer. Quelle importance y accordons-nous? Jusqu'à quel point souhaitons-nous partager nos histoires par l'entremise de la CBC? Si nous y accordons une très grande importance, nous subventionnerons alors ces secteurs davantage que d'autres.

Vous avez tout à fait raison, car nous n'offrons parfois aucune subvention aux théâtres commerciaux. Ils se débrouillent par leurs propres moyens. Il y a une synergie ici aussi; mais vous ne pouvez échapper au fait que l'industrie change constamment. Des gens travaillent dans tous ces secteurs. Ils peuvent travailler pour une entreprise privée quelques mois dans une production importante, puis travailleront comme acteur, décorateur, etc., dans une émission de la CBC, après avoir gagné suffisamment d'argent dans le privé, espérons-le, pour travailler à différents taux pour la CBC, qui peuvent être plus ou moins élevés. Il est intéressant de mener ce genre d'analyse pour découvrir comment notre monde fonctionne de nos jours.

Pour ce qui est des règles relatives au contenu canadien, il ne fait aucun doute qu'elles ont été efficaces pour la musique et la radiodiffusion. Est-ce le moment de nous pencher là-dessus? Si la CBC se préoccupe réellement d'avoir un contenu canadien appréciable, pourquoi ne pas suggérer de donner aux autres chaînes la possibilité de faire ce qu'elles veulent? C'est essentiellement ce que nous faisons avec les activités commerciales. Les entreprises nous sollicitent fréquemment, et nous leur répondons qu'elles sont subventionnées indirectement de toutes sortes de façons.

M. Ed Fast: Certains ont d'ailleurs soutenu que les radiodiffuseurs privés veulent plus de liberté pour faire ce qu'ils font de mieux. Ils ont l'impression d'être étouffés par certaines des exigences relatives au contenu canadien. Si en échange ils reconnaissent que les radiodiffuseurs publics jouent un rôle important au Canada, si en échange ils contribuent et déclarent « Nous croyons au rôle que joue le radiodiffuseur public, et nous sommes prêts à faire telle ou telle chose pour aider le gouvernement à financer cette organisation afin de la rendre solide et dynamique », cela pourrait être une nouvelle approche efficace.

Je sens que vous êtes peut-être d'accord.

M. Douglas Riske: Judith l'est absolument.

M. Ed Fast: J'ai juste une dernière question concernant le hockey.

Vous venez d'avoir une discussion avec M. Angus sur le hockey, et M. Neville et M. Manera, l'ancien président de la CBC, ont à nouveau suggéré que la CBC devrait se débarrasser complètement du hockey, qu'il y a d'autres diffuseurs qui pourraient diffuser tout aussi bien le hockey au public canadien, et que ces efforts devraient être canalisés sur les émissions dramatiques, les documentaires, et peut-être les programmes pour enfants. Êtes-vous d'accord avec cette évaluation, ou préférez-vous que la CBC conserve La Soirée du hockey au Canada?

• (0955)

Mme Judith Flynn: Je trouve difficile de répondre à cette question parce que des membres de ma famille sont d'avidés amateurs de hockey, et quand le hockey est diffusé chaque soir durant les séries éliminatoires, je m'éclipse et lis.

Je ne sais vraiment pas quoi vous répondre. Le hockey est si typiquement canadien que même si je ne le regarde jamais, je ne crois pas que j'aimerais le voir disparaître. Tout ce que je

souhaiterais, c'est qu'il ne soit pas présenté tous les soirs durant les séries éliminatoires.

M. Douglas Riske: Je peux seulement dire que le hockey fait peut-être partie de la formule qui doit en quelque sorte être analysée. Dans ce cas également, le public accorde évidemment de l'importance au hockey puisqu'il le considère comme une icône culturelle du Canada. L'excitation d'avoir assisté à une partie hier ou même il y a quelques soirs — on ne peut se détacher de cela ni de l'attachement affectif à ce sport. Mais d'un autre côté, le hockey a beaucoup changé d'un point de vue commercial. Nous présentons une équipe dans les séries éliminatoires qui compte un nombre important de joueurs canadiens — les Ducks d'Anaheim, par exemple — alors nous encourageons cette équipe... Mais je crois que le rôle de la CBC pourrait être quelque peu atténué, selon les recettes générées, le hockey est-il indispensable et peut-il être remplacé?

Le président: Je vous remercie.

J'ai une question. En tant que président, j'aime bien avoir l'occasion de poser une ou deux questions.

Ma circonscription est Stratford en Ontario, alors lorsque nous parlons des arts, je m'y connais un peu. Je sais que le Festival de Stratford est devenu toute une école au fil des ans qui enseigne et forme non seulement de nouveaux acteurs mais aussi des techniciens, que ce soit dans l'éclairage ou divers autres secteurs, afin de leur permettre de se perfectionner.

Vous avez mentionné plus tôt que la CBC devrait jouer un rôle éducatif. Croyez-vous que le mandat d'un radiodiffuseur public soit vraiment d'enseigner? Je sais qu'ici à Winnipeg, il y a des écoles des beaux-arts, alors une partie de cet enseignement est déjà pris en charge. Par ailleurs, le Conseil des Arts du Canada aide le Festival de Stratford et a reconnu au fil des ans le travail qu'il a accompli dans les productions et la qualité de celles-ci.

Croyez-vous vraiment que la CBC doive jouer un rôle éducatif?

M. Douglas Riske: Dans ce cas également, d'après notre évaluation des organisations et, dans une certaine mesure, celle du Conseil des Arts du Canada, le rôle de chaque organisation n'est pas forcément de jouer un rôle éducatif, mais d'éduquer le public sur les arts et les formes d'art ou de simplement le sensibiliser aux industries culturelles. Elles déterminent la mesure des connaissances et si elles doivent créer des programmes spéciaux ou non. Nous avons mis en place des mesures incitatives dans certains cas pour que des organisations comme des compagnies théâtrales offrent des programmes d'enseignement artistique. C'est un investissement dans nos futurs auditoires; si vous le niez, ces auditoires n'existeront plus. Que ce soient des programmes pour enfants, des programmes éducatifs très spécialisés ou des programmes de divertissement, ils visent à bâtir des auditoires et à sensibiliser le public. À mon avis, cet objectif est très important, et je sais que Stratford s'y est attaqué.

Il ne faut pas seulement sensibiliser les enfants, mais aussi les adultes, car l'écart est si grand parfois que la CBC doit trouver une solution pour le combler. Il existe de nouvelles façons intéressantes — et nous le constatons déjà sur la chaîne CBC et d'autres stations privées — en se branchant sur Internet et en faisant participer les gens de diverses façons à une émission de télévision dramatique, à un feuilleton, etc. Il y a des façons d'établir un rapport avec le public pour l'aider à comprendre et à se divertir, que sais-je encore, en fonction des cotes d'écoute.

Le président: Il y a un autre point. Je fais de nombreux trajets en voiture entre ma ville et Ottawa, et le trajet de six heures me donne l'occasion d'écouter diverses émissions à la radio. Il y a une station que j'écoute habituellement — j'ai la radio XM; elle était incluse dans ma voiture. Cette station diffuse de vieilles émissions radiophoniques. Oui, je le sais, ce sont des émissions du style Amos 'n Andy; ce sont surtout des émissions américaines. Mais ce qu'il y a de particulier avec un grand nombre de ces vieilles émissions... c'est qu'à l'époque, s'il y avait un film, ils en faisaient aussi une émission radiophonique. Ce film était donc diffusé à la radio et faisait ensuite l'objet de discussions.

Je sais que, de nos jours, nous avons beaucoup d'effets visuels dans nos films et j'imagine que ces effets visuels ne seraient pas apparents à la radio. Mais qu'est-il arrivé aux émissions dramatiques à la radio, qu'il s'agisse d'un film de calibre mondial ou d'un film lauréat d'un Oscar...? Ne pourrait-on pas transmettre quelque chose à la radio? Nous pourrions peut-être relancer cette industrie au Canada.

• (1000)

Mme Judith Flynn: Je ne pense pas que vous y parviendrez en diffusant de vieux films. Ce que vous devez faire, c'est investir dans plus d'émissions dramatiques. Cela signifie qu'il faut investir dans un plus grand nombre d'acteurs.

Pour ce qui est de votre question à propos de l'enseignement, je crois que toutes les émissions télévisées nous enseignent quelque chose. La question à se poser, c'est: qu'enseignent-elles au juste?

M. Douglas Riské: Juste pour ajouter un point à la question des émissions dramatiques à la radio, je crois que beaucoup d'émissions dramatiques sont encore produites à la radio, mais nous avons certainement délaissé le type d'émissions dramatiques radiophoniques dont vous parlez.

Ce que nous faisons maintenant — et nous le faisons extrêmement bien grâce à CBC/Radio-Canada — ce sont des adaptations de romans et de nouvelles d'auteurs canadiens. Ces adaptations sont incroyablement bien faites. Cela n'a rien avoir avec une simple lecture de certaines de ces nouvelles à la radio... elles sont très captivantes. En fait, vous verrez qu'il y a des gens qui y sont devenus accros. Ils doivent écouter la radio à 22 h 15, tous les soirs, juste parce qu'on lira une partie d'une nouvelle à cette heure précise. C'est incroyablement passionnant. Puis, avec un peu de chance, ces gens achètent la cassette pour pouvoir l'écouter lors de leurs trajets en voiture vers Ottawa.

Le président: Parfait. Merci.

Je veux juste voir s'il y a des gens qui ont de petites questions.

D'accord. Merci beaucoup de votre présence ce matin.

Mme Judith Flynn: Merci beaucoup.

Le président: Prenons une pause de cinq minutes.

• (1000)

(Pause)

• (1020)

Le président: Bonjour, et bienvenue, M. McLeod. Je suis très heureux que vous soyez ici.

Vous pouvez peut-être commencer votre exposé, monsieur.

• (1025)

M. Dave McLeod (directeur général, Native Communication inc.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Honorables membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de faire un exposé devant vous aujourd'hui. Je m'appelle David McLeod. Je suis le directeur général de Native Communica-

tions Incorporated, également connue sous le nom de NCI-FM. Nous exploitons un réseau radiophonique à l'échelle provinciale qui atteint 97 p. 100 du Manitoba, avec 57 transmetteurs radio situés de Winnipeg jusqu'à Churchill. Notre portée provinciale équivaut à celle de la radio de CBC au Manitoba. Nous avons également obtenu une approbation pour un nouveau site à Kenora qui, nous l'espérons, sera fonctionnel cet été.

La station NCI-FM est un radiodiffuseur sans but lucratif. Nous générons 80 p. 100 de notre budget total grâce à la publicité et aux efforts de levée de fonds, comme le bingo radiophonique. Vingt pour cent de notre budget provient du Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion, connu sous le nom de PAANR, qui est administré par le ministère du Patrimoine canadien. Ce programme offre un financement pour la production et la distribution des émissions autochtones à la radio et à la télévision. Nous sommes l'une des 13 sociétés de communications autochtones régionales qui font actuellement partie du programme PAANR. Le PAANR cible les Indiens inscrits et non inscrits, les Inuits et les Métis dans toutes les régions du Canada.

Je suis avec vous aujourd'hui pour échanger quelques idées sur CBC/Radio-Canada du point de vue d'un radiodiffuseur autochtone. Afin de bien faire comprendre mes recommandations au comité, je vais prendre quelques minutes pour vous donner un aperçu de la portée de la radiodiffusion autochtone au Canada aujourd'hui.

Tout d'abord, depuis le milieu des années 1980, les 13 membres du PAANR se sont développés avec succès: ils touchent aujourd'hui un auditoire de radio évalué à plus de 800 000 auditeurs chaque semaine. Cet auditoire comprend également des auditeurs non autochtones. Sept de nos membres produisent aussi des émissions télévisées, qui sont principalement diffusées sur le Réseau de télévision des Peuples Autochtones — APTN. Selon les statistiques de BBM, APTN a un auditoire cumulé hebdomadaire moyen de près de trois millions de Canadiens, pouvant parfois plafonner à environ quatre millions de téléspectateurs. Ensemble, les membres du PAANR offrent un service public unique qui est très en demande. Nous informons, divertissons et offrons un lien vital et un souffle de vie précieux, particulièrement aux collectivités du Nord et celles qui sont isolées, où les quotidiens à grand tirage, par exemple, arrivent toujours un ou deux jours en retard.

Nous offrons également un style unique de journalisme, de musique, de divertissement et de contenu culturel. Nous jouons le rôle de gardiens de récits: en tant qu'archivistes, nous recueillons et préservons les documents historiques, les photos, les enregistrements audio, les films et les vidéos qui seront transmis à la prochaine génération de radiodiffuseurs autochtones. Par ailleurs, nos 13 sociétés jouent un rôle essentiel pour préserver et promouvoir les langues autochtones. D'une certaine façon, nous sommes le radeau de sauvetage de plus de 5 000 collectivités et centres urbains où les langues autochtones ne peuvent être entendues qu'à la radio ou à la télévision par le truchement d'APTN.

Ce que nous accomplissons est vraiment assez exceptionnel: 40 000 heures en langue autochtone par an à la radio et 100 heures en langue autochtone à la télévision. J'aimerais signaler que certains des membres des sociétés de communications autochtones offrent ce service quotidiennement, en faisant face à des défis de taille, comme le coût de la vie élevé dans le Nord, les coûts de transport élevés et l'isolement.

Comme bon nombre de nos collègues, à NCI-FM, nous avons entrepris de servir les auditeurs dans les régions du Manitoba où de nombreux radiodiffuseurs commerciaux ne veulent pas s'aventurer. Nos profits ont permis à NCI de croître et de prendre des décisions quant à nos activités et à nos émissions futures. Les fonds sont affectés où il faut pour assurer que nous restons à l'écoute des besoins des gens que nous servons. Nous savons que nous sommes dans la bonne voie. En effet, une étude indépendante commandée par la province du Manitoba en 2005 a révélé que 67 p. 100 des membres des premières nations à l'extérieur du Manitoba écoutaient NCI-FM. Ces chiffres sont sans précédent dans le monde de la radiodiffusion commerciale.

CBC/Radio-Canada doit savoir que la population autochtone augmente rapidement au Manitoba. À Winnipeg seulement, on s'attend à ce que la population se chiffre à 150 000 Autochtones d'ici 2015. Nous avons été les témoins directs des effets de la croissance de la population. Notre émission d'artistes amateurs sur NCI, qui mettait en vedette 25 chanteurs amateurs accompagnés d'un groupe de musiciens professionnels, avait commencé avec une audience de 175 personnes lors du premier événement en 1987. Aujourd'hui, nous vendons les billets à guichet fermé au Centennial Concert Hall, avec la vente de 2 300 billets, et 300 autres personnes à l'extérieur qui auraient souhaité avoir une place. Nous avons également assisté à l'inauguration du Festival Manito Ahbee et à un pow-wow ayant attiré 25 000 personnes au Centre M.T.S. en novembre dernier. Cet événement a contribué un montant astronomique de 2,3 millions de dollars à l'économie de Winnipeg en l'espace d'une fin de semaine. L'année dernière, nous avons créé la Western Association of Aboriginal Broadcasters, aussi connue sous le nom de WAAB, avec trois de nos réseaux soeurs, à savoir CFNR B.C., l'Aboriginal Multi-Media Society en Alberta et la Missinipi Broadcasting Corporation en Saskatchewan. Nous avons travaillé avec succès à plusieurs projets, notamment un palmarès des 30 meilleures chansons autochtones au pays. Cela est essentiel à l'industrie en plein essor de la chanson autochtone. Nous diffusons également les Aboriginal Peoples Choice Music Awards. Nous diffusons cette émission dans l'ensemble de l'Ouest canadien, avec 225 transmetteurs à travers l'Ouest.

● (1030)

Nous sommes à un moment dans notre histoire où les partenariats jouent un rôle important. En ce qui concerne APTN, des partenariats ont été établis avec CTV, CHUM et Rogers Cable Incorporated. En septembre dernier, NCI a coproduit un jeu radiophonique avec CBC Manitoba, intitulé *Neech for the Top*— oui, *Neech for the Top*. Le nouveau jeu-questionnaire de mots autochtones a commencé au Indian and Métis Friendship Centre et a connu un succès immédiat. CBC a diffusé une partie de cette émission, et NCI a obtenu deux émissions radiophoniques d'une demi-heure. L'émission de jeu de langage a connu un tel succès chez les auditeurs cris et ojibways que nous sommes en cours de discussion avec APTN et les producteurs locaux en vue de créer une série télévisée de six parties basée sur ce concept.

Les émissions autochtones peuvent donc porter fruit. Une idée qui est devenue un segment radiophonique sur CBC, en partenariat avec un autre radiodiffuseur autochtone, a abouti à deux émissions radiophoniques d'une demi-heure pour croître maintenant en six émissions télévisées.

Je vous fait part de ces expériences afin de souligner le fait qu'au cours des 20 dernières années, malgré les coupures budgétaires, nos 13 sociétés ont joué un rôle pertinent et positif, en plus de dépasser de loin l'intention ou les attentes initiales du Programme d'accès des

Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion. Il faut noter que, comparativement à la somme de 1 milliard de dollars que reçoit CBC/Radio-Canada, les 13 sociétés ne reçoivent toutes ensemble que 7,9 millions de dollars pour accomplir tous ces objectifs.

J'aimerais maintenant vous présenter plusieurs recommandations principales.

Tout d'abord, il faut renouveler la Loi sur la radiodiffusion du Canada afin de tenir compte des Autochtones.

Je suis tout à fait d'accord avec les résultats d'une étude de 2000 réalisée par Patrimoine canadien sur le programme national de radiodiffusion autochtone. Cette étude avait conclu qu'en tant que radiodiffuseurs autochtones, nous jouons un rôle crucial dans nos régions et dans les collectivités que nous servons. Nous méritons d'être reconnus comme partie intégrante du système de radiodiffusion canadien. Je crois que nous offrons un service similaire à CBC/Radio-Canada et que l'industrie de la radiodiffusion sous-estime l'importance de notre contribution à la culture et à la société canadiennes tant autochtones que générales.

À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de la protection prescrite par la loi, ni de la reconnaissance donc jouit CBC/Radio-Canada en vertu de la Loi sur la radiodiffusion. Nous sommes mentionnés dans la Loi sur la radiodiffusion, mais d'une manière que l'on pourrait qualifier de simple courtoisie. Nous n'avons pas la même protection que CBC/Radio-Canada. Je crois que nous avons prouvé au Canada et certainement à notre auditoire que nous offrons un service public unique et particulier qui représente une partie de la population canadienne qui est souvent marginalisée ou mal desservie.

La Loi sur la radiodiffusion a été changée, pour la dernière fois, en 1991. Il est grand tant de remodeler la Loi sur la radiodiffusion afin d'inclure la population qui connaît la plus forte croissance au Canada, et la diversité culturelle qui devient rapidement une réalité dans toutes les régions du Canada.

La deuxième recommandation concerne les tables rondes de CBC/Radio-Canada avec les radiodiffuseurs autochtones.

Au cours de l'année précédente, nous avons travaillé avec CBC Radio Manitoba à plusieurs projets spéciaux qui ont eu succès. Cela a marqué un premier pas. Que pouvons-nous faire de plus en travaillant avec les membres du PAANR à l'échelle nationale? Pourquoi ne pas partager notre expertise et nous rassembler afin de discuter de partenariats éventuels? Il est impératif que nous établissions des partenariats, car je prévois qu'au cours des deux prochaines années, notre auditoire rural surpassera celui de CBC/Radio-Canada ici au Manitoba. Nouer des liens — cela s'inscrit certainement dans la lignée du mandat de CBC/Radio-Canada. Le réseau CBC/Radio-Canada doit non seulement accepter une telle responsabilité, mais l'assumer; CBC/Radio-Canada doit non seulement fournir des partenariats sporadiques pour pouvoir affirmer qu'elle a rempli ses obligations, mais elle doit agir de façon décisive et s'acquitter de son mandat de façon généralisée afin de servir un auditoire inclusif.

● (1035)

La troisième recommandation concerne une émission nationale sur la CBC afin de combler l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones.

Le rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones, rendu public en 1996, signalait que l'émission *Our Native Land* était une émission hebdomadaire influente à la radio de la CBC qui avait été annulée dans les années 1980 lorsque la CBC avait renforcé la programmation radiophonique au niveau régional. La Commission signalait également que depuis, les émissions autochtones n'étaient produites que de façon ponctuelle. Dans les recommandations officielles de la Commission royale, on disait que, pour être entendue, la voix des Autochtones devait faire partie intégrante des médias canadiens.

En 1991, j'ai eu l'occasion de parler avec la regrettée Bernelda Wheeler, qui avait obtenu une renommée nationale en tant qu'animatrice, réalisatrice et journaliste enquêtrice pour l'émission *Our Native Land*. On la désigne comme la première dame de la radiodiffusion autochtone. Bernelda était très modeste au sujet de son travail, mais elle reconnaissait qu'elle faisait partie d'un mouvement de journalisme qui visait une meilleure compréhension de la place des Autochtones au sein de la population du Canada. Aujourd'hui, on a grandement besoin de ce genre d'émission au Canada pour rassembler les Canadiens, pour prendre connaissance des enjeux, pour questionner les enjeux autochtones et mieux les comprendre dans leur ensemble. On devrait perpétuer l'héritage de Bernelda à la radio de la CBC avec la création d'une émission radiophonique hebdomadaire d'une heure. Je recommanderais même qu'on attribue la supervision de cette émission à un réalisateur autochtone ou qu'on lui donne l'occasion d'être encadré en tant que réalisateur.

La quatrième recommandation vise à réexaminer l'étude de recommandations du PAANR.

Dans ce dernier point, j'aimerais demander à Patrimoine canadien de réexaminer les résultats d'une étude de 2000 qui exposait une analyse des recommandations et des préoccupations concernant le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion dans huit principaux domaines. Je crois qu'il faut examiner plusieurs composants importants, notamment le financement pour l'archivage. Nous devons faire en sorte que les émissions radiophoniques et télévisées des 20 dernières années soient disponibles pour les générations futures de personnes intéressées à trouver de la documentation, comme des légendes traditionnelles et des archives de nouvelles, etc.

De plus, l'étude de l'équipement menée par Alex MacGregor pour le PAANR avait indiqué qu'il était urgent de remplacer et de moderniser l'équipement, particulièrement pour les membres au nord du 60^e parallèle.

Pour terminer, si ces suggestions se concrétisent, je suis convaincu que la CBC pourra relever le défi de servir tous les Canadiens, y compris les Autochtones.

Honorables membres du comité, j'affirme respectueusement que la CBC n'est pas le seul radiodiffuseur public à faire une différence. Les radiodiffuseurs autochtones doivent être pris en considération dans votre examen des médias nationaux au Canada. J'ai confiance en ce processus et je crois que des résultats d'une portée considérable découleront de vos décisions finales.

Je vous suis reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui et je serai heureux de répondre à vos questions, si vous en avez.

Le président: Merci, monsieur McLeod.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Keeper.

Mme Tina Keeper: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur McLeod, pour votre exposé aujourd'hui. Je suis très heureuse que vous soyez ici. NCI fait partie de ma vie et, comme vous l'avez mentionné, ici, au Manitoba, cette station existe depuis longtemps. Mais il ne s'agit pas seulement de cela; en tant qu'artiste, j'avais fait partie de l'émergence de la communauté artistique, ainsi que du développement d'APTN.

NCI et APTN ont fait partie de ma vie culturelle. Un des points auxquels j'ai pensé en ce qui concerne l'examen du mandat, c'est le fait que si la CBC avait bel et bien rempli son mandat par rapport à la collectivité des Autochtones au Canada, nous n'aurions pas besoin d'APTN ni de NCI; il y a un rôle particulier que NCI et APTN remplissent.

J'aimerais que vous nous expliquiez un peu plus en quoi consiste ce rôle précis et comment la CBC n'aurait pas rempli cette partie de son mandat. Vous avez mentionné la Loi sur la radiodiffusion. J'aimerais que vous parliez un peu plus de la façon dont la Loi sur la radiodiffusion n'aurait pas défini assez clairement le rôle que devrait jouer un radiodiffuseur public pour représenter la collectivité autochtone.

• (1040)

M. Dave McLeod: Tout d'abord, lorsqu'on examine l'industrie de la radiodiffusion autochtone, on constate qu'il s'agit d'une industrie très jeune. Elle a environ 20 ans. Mais lorsqu'on pense à tout ce qu'elle a réalisé en un laps de temps si court, c'est incroyable.

Je crois que ce que nous avons, en tant que radiodiffuseurs autochtones, c'est un lien vraiment spécial avec nos auditeurs. Lors de la visite de l'ancienne chef de Tadoule Lake, Ila Bussidor, à Winnipeg, je me souviens qu'elle avait dit: « J'adore venir à Winnipeg et écouter NCI car cela me donne l'impression d'être chez moi. » Qu'est-ce qu'une autre station peut accomplir...? Comme nous avons un tel lien avec les Autochtones, nous faisons partie de leur foyer. Nous ne sommes pas juste une autre station de radio. Nous ne sommes pas là uniquement pour jouer de la musique et combler les trous par des annonces publicitaires. Nous tissons des liens avec les gens, et la langue joue un grand rôle dans tout cela. Nous diffusons en cri et en ojibway.

Pour ce qui est de la CBC, le premier point qui nous distingue de la CBC est le fait que nous utilisons des langues autochtones. Je crois que mon exemple du jeu-questionnaire l'a bien montré: alors que la CBC pouvait diffuser un segment, nous avons pu diffuser une émission d'une demi-heure, au lieu d'un segment.

Au bout du compte, il y a cette distance entre la CBC et l'auditoire autochtone dans l'ensemble du Manitoba. Comme je l'ai mentionné, aujourd'hui, 67 p. 100 des Autochtones nous écoutent au Manitoba, sans compter Winnipeg. Et ce chiffre va augmenter. Nous subissons beaucoup de pression à l'heure actuelle, en tant qu'un groupe autochtone, car la population ne cesse d'augmenter dans les centres urbains. Lorsque nous nous sommes établis à Winnipeg pour la première fois en 1999, des événements se produisaient tous les trois mois. Puis, ils se sont produits tous les mois et, maintenant, ils se produisent toutes les quelques semaines. En tant que radiodiffuseurs, nous devons couvrir ces événements, nous devons rapporter ces événements et nous devons garder une base de revenu à la hausse pour relever le défi.

Permettez-moi de vous dire une chose: il n'y a pas beaucoup d'argent à faire quand les langues autochtones entrent en ligne de compte. Nous offrons des services à des régions isolées qui, autrement, ne capteraient pas de radio en langue autochtone, et nous le faisons avec notre propre argent. Nous offrons aussi des possibilités d'emploi aux personnes qui parlent ces langues et qui autrement n'auraient pas accès à ces possibilités.

Cette station est en croissance continue. En fait, nous sommes à une étape où, à l'avenir, on aura besoin d'une deuxième station autochtone uniquement pour la ville de Winnipeg, je crois, et d'un réseau pour le reste de la province. C'est dans ce sens que la situation évolue. Et je le sais parce que je suis de très près tout ce qui se passe.

Mme Tina Keeper: Puis-je vous poser une autre question? Il y a deux choses que j'aimerais aborder.

Vous avez parlé de l'émission *Our Native Land* et pour les gens dans la collectivité autochtone, bien sûr, Bernelda Wheeler, Eric Robinson, tous ces gens — et surtout au Manitoba où, vous avez raison, la CBC diffusait cette émission... En fait, à Thompson, dans le bureau de la CBC, nous avons des photos d'Eric Robinson, de Sylvia Grier. Bernelda Wheeler faisait aussi partie intégrante de la région. Cet élan a soudainement perdu son souffle et on ne compte plus de réalisateur encadré dans le Nord.

M. Dave McLeod: Oui, ce fut selon moi une véritable perte pour le Nord, où la CBC jouait un rôle avec Sylvia Grier. Le matin et durant l'heure du dîner, elle animait une émission crie qui était bien accueillie dans le Nord et qui montrait que la CBC accordait de l'importance à la réalité des gens du Nord. Lorsqu'on a renoncé à ce rôle, certaines questions ont commencé à se poser: Que fait NCI? Est-ce que NCI peut en faire davantage pour nous? Il était devenu évident que la CBC ne jouait plus ce rôle.

Pour ce qui est de l'émission de radio, je ne crois pas qu'il s'agisse de s'adresser à partir d'une perspective autochtone aux non-Autochtones ou au reste du Canada; je pense qu'il convient d'adopter une approche inclusive. J'estime qu'il devrait y avoir une tribune téléphonique. Lorsque d'importants dossiers touchent les Autochtones de tout le Canada, nous devrions pouvoir entendre la totalité des opinions et des réflexions à ce sujet pour pouvoir tirer une conclusion en bout de ligne. C'est ainsi que nous arriverons à mieux nous comprendre. Cette tribune devrait être ouverte à toutes les voix, tout en offrant aux Autochtones une possibilité de se faire entendre.

La véritable différence entre la CBC et NCI, c'est que les gens qui nous écoutent vivent les problèmes dont nous traitons, alors que l'auditoire de la CBC ne fait qu'en entendre parler. Nous n'avons pas à fournir autant d'explications à notre auditoire. Nous n'avons pas à leur expliquer qu'il y a encore ici même au Manitoba des collectivités autochtones qui vivent dans des conditions dignes du tiers monde. Les gens vivent eux-mêmes ces problèmes et savent de quoi il en retourne, ou c'est le cas d'un membre de leur famille, ou encore ils proviennent d'une communauté ou ont des amis qui sont en pareille situation. Je pense donc que nous avons une connexion bien concrète avec les gens et que la CBC devrait s'en inspirer partiellement, voire même totalement.

•(1045)

Mme Tina Keeper: Puis-je poser une brève question concernant le partenariat? Vous dites que la CBC devrait envisager un partenariat qui s'inscrirait dans l'accomplissement de son mandat.

M. Dave McLeod: Effectivement. À titre expérimental, nous avons mené certains projets avec CBC Manitoba, et ces gens ont pu constater les possibilités qui s'ouvrent ainsi. Lorsque nous avons réalisé ce jeu radiophonique, 200 personnes se sont présentées au

centre d'amitié. L'enthousiasme était palpable. C'est quelque chose de nouveau pour ces personnes.

La CBC est encore loin d'une connexion directe avec la communauté autochtone. J'estime qu'il faut apporter des correctifs sans tarder. En effet, nous avons un diffuseur national qui a pour mandat de représenter les gens de tout le Canada. Les Autochtones jouent un rôle de premier plan, surtout dans les centres urbains comme ici à Winnipeg et en formant l'auditoire à l'extérieur de Winnipeg. Alors, s'il n'y a pas d'émissions en langue autochtone sur cette chaîne.. C'est la raison pour laquelle nous obtenons 67 p. 100 des parts d'écoute et que la CBC continuera à perdre des auditeurs avec les années et avec l'accroissement de la population autochtone. C'est la réalité.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président. J'aurai d'abord un commentaire; ensuite, une brève question.

Monsieur McLeod, je suis très heureuse que vous soyez ici ce matin. Nous avons fait d'autres rencontres au cours desquelles des Autochtones sont venus nous dire qu'ils avaient effectivement besoin de beaucoup de services.

Personnellement et à titre de députée du Québec, je suis très sensible aux revendications des Autochtones. Vous possédez plusieurs langues communes, par lesquelles vous pouvez communiquer, et aussi votre propre culture, que l'on doit protéger.

Cette semaine, nous recevions un document d'une grande banque — la Banque TD, pour ne pas la nommer — qui disait que si l'on voulait enrichir un pays, il fallait éduquer et instruire sa population. Je sais tout ce que les Autochtones canadiens ont vécu. Je connais vos revendications depuis l'arrivée des Blancs au Canada. Or, je pense qu'il est extrêmement important que vous ayez droit, vous aussi, à cette éducation et à cette instruction qu'ont les Blancs.

Cela étant dit, vous avez parlé de création de partenariats avec la CBC. Je veux savoir honnêtement et franchement si, depuis que vos postes de radio et de télévision sont en fonction, vous avez demandé à la CBC d'être partenaire. Quelle a été sa réponse? Comment cela s'est-il traduit par la suite? Je ne veux rien de politique; je veux avoir la vraie réponse.

[Traduction]

M. Dave McLeod: Mes cours de français du secondaire m'ont permis de comprendre en partie votre question, mais est-ce que quelqu'un...? Je n'avais pas mes écouteurs.

•(1050)

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Devrais-je recommencer? Vais-je être obligée de reprendre?

[Traduction]

Le président: Vous allez sans doute devoir répéter votre intervention, la question tout au moins.

M. Dave McLeod: Je vous prie de m'excuser. Je ne savais pas qu'il fallait que je porte des écouteurs.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Je vous disais donc que l'important pour la richesse d'un pays, c'est que ses peuples soient éduqués et instruits. Connaissant vos revendications afin que les Autochtones puissent percer et puiser à même cette richesse que possède le Canada et qu'il peut partager avec vous, je crois qu'il est important que vous ayez vos postes de radio, de télévision. Ainsi, vous serez capables de vous parler et de contribuer.

Cela étant dit, je veux avoir la réponse la plus honnête et la plus franche possible à ma question.

Vous avez parlé de partenariats. Depuis que vos postes de télévision et de radio sont en fonction, avez-vous demandé à la CBC de conclure des partenariats, premièrement? Deuxièmement, quelle a été la réaction? Troisièmement, quels ont été les résultats?

[Traduction]

M. Dave McLeod: Pour ce qui est de notre partenariat avec la CBC, je me suis rendu à leurs bureaux sur l'avenue Portage afin de discuter des possibilités en ce sens. Il n'était pas convenu au départ que nous allions faire quoi que ce soit; c'était simplement une rencontre exploratoire.

La CBC n'a aucune idée de ce qui se passe vraiment dans la communauté autochtone. La société compte sur un grand nombre de producteurs non autochtones qui réalisent du contenu autochtone. Selon moi, ces producteurs se retrouvent dans une situation où ils doivent travailler sans les moyens nécessaires ni une connaissance de base suffisante de la communauté autochtone. En l'absence de cette connaissance de notre communauté, il y a possibilité de collaboration en ce sens que l'on doit s'adresser à nous pour savoir ce qui se passe au sein de la communauté et les formules qu'il convient d'essayer à différents endroits.

C'est moi qui ai eu l'idée du jeu radiophonique. J'ai simplement dit: « Pourquoi ne réaliserions-nous pas un quiz sur les langues autochtones? » Je sais qu'on organise des jeux de ce genre lors des festivals de langues autochtones. J'estimais que ce concept pouvait nous donner une excellente émission de radio. C'est ainsi que cela a commencé. L'idée a donc germé à partir d'une discussion ouverte.

La CBC a mis à contribution son expertise en matière de jeux télévisés pour permettre la concrétisation de cette idée. *Reach for the Top* était un quiz diffusé ici au Manitoba. Une partie du concept de ce jeu télévisé bien connu a d'ailleurs été utilisé pour le nôtre.

C'était simplement une idée. Combien d'autres idées semblables n'ont pas été examinées ou étudiées? Si nous considérons toutes les branches de la société dans leur ensemble, il y a des centaines d'idées sur lesquelles on ne s'est jamais penché et qui pourraient, j'en suis persuadé, donner naissance à des émissions extraordinaires dont les producteurs actuels ne soupçonnent même pas l'existence.

Je crois que le conte, est un autre secteur prometteur. Je suis fasciné par le rôle du conteur traditionnel et je pense qu'une bonne partie de nos traditions orales pourraient intéresser beaucoup de non-Autochtones et d'Européens tout particulièrement. J'ai eu la chance de voyager en Allemagne, en Écosse et aux Pays-Bas, et beaucoup de gens posent des questions au sujet des contes et des traditions autochtones. On veut savoir si cela existe encore, s'il y a toujours des conteurs et si l'on raconte encore ces légendes. Eh bien, oui. La plupart des Canadiens ne le savent même pas. C'est simplement une autre remarque en passant.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci.

[Traduction]

Le président: Monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Je trouve que cette discussion est fascinante et je crois que vos recommandations sont excellentes.

Nous cherchons un nouveau président pour la CBC dans le cadre de nos recommandations. Est-ce que le poste vous intéresse?

Des voix: Oh, oh!

M. Charlie Angus: Je m'intéresse beaucoup à vos recommandations, mais je veux poser mes questions à partir de mon point de vue externe au sujet de la radio autochtone, étant donné que j'en ai fait l'expérience dans deux contextes distincts. Lorsque je travaillais auprès de la nation algonquine dans la région de l'Abitibi au Québec, il y avait quelques postes de radio isolés qui parlaient au nom de la communauté autochtone, mais nous ne pouvions pas compter sur la structure que l'on peut observer au Manitoba, où un plus vaste réseau permet aux communautés d'interagir entre elles. Lorsque j'étais auprès de la communauté algonquine, j'avais certes l'impression que les phénomènes de l'aliénation régionale et de la perte de la langue étaient exacerbés par l'absence d'une station radiophonique algonquine propice à l'unification.

Dans ma région nordique, nous avons la société Wawatay, qui a accompli un travail phénoménal avec la radio Crie dans le nord-est et la radio Ojicree dans le nord-ouest.

Vous avez parlé des enseignements à tirer du point de vue du diffuseur public, mais je dirais que les diffuseurs privés ont également un travail à faire. Si vous avez de si bonnes cotes d'écoute radiophoniques, ce n'est pas simplement en raison de votre large audience autochtone, mais aussi parce que la radio autochtone est beaucoup plus amusante et dynamique que la radio privée et, bien souvent, que celle de la CBC.

Vous avez parlé de l'impression d'être chez soi. J'écoute la radio autochtone toutes les fois que cela est possible parce que je la trouve attrayante et stimulante. Vous entendez une chanson d'Ernest Tubb, puis une autre de Led Zeppelin. Des gens appellent pour raconter leurs histoires. Il y a un sentiment de vivre le moment présent que l'on ne retrouve nulle part ailleurs à la radio.

Est-ce que vous en arrivez aux mêmes constatations ici au Manitoba pour expliquer le succès de votre réseau radiophonique?

• (1055)

M. Dave McLeod: Oui, sans l'ombre d'un doute. Nous avons une programmation vraiment diversifiée, mais je dois préciser qu'une telle programmation qui regroupe des sujets comme les langues autochtones et l'information communautaire rend la rentabilité difficile.

Pour nous tirer d'affaire, nous opérons à toutes fins utiles deux stations de radio à la fois. Nous avons un format pour la journée qui est très commercial. On y entend des morceaux country en vogue parsemés de quelques pièces autochtones. Nous devons agir de cette façon pour que la station puisse compter sur un revenu suffisant afin de poursuivre sa croissance. Pour établir un site à Winnipeg, ou à l'extérieur de Brandon, NCI doit investir 220 000 dollars de ses propres ressources. Cet argent ne nous tombe pas du ciel; il faut déployer des efforts dans nos activités de cueillette de fonds et dans nos opérations pour pouvoir ensuite utiliser ces sommes là où nous en avons besoin. Notre croissance soutenue est un résultat très positif, mais elle nous oblige par ailleurs à empiéter sur notre tonalité autochtone pour diffuser un son plus commercial au cours de la journée afin de nous assurer des revenus de publicité.

Je crois que les diffuseurs commerciaux remettent en question cette façon de faire les choses, mais nous n'avons pas le choix. Je crois simplement que notre croissance va se poursuivre jusqu'à un point où les diffuseurs commerciaux vont se poser bien des questions. « Pourquoi la station autochtone est-elle si populaire? Pourquoi la station autochtone a-t-elle pris autant d'ampleur? Pourquoi la station autochtone est-elle encore en croissance? » Je pense que nous en arriverons là très bientôt.

M. Charlie Angus: Vous avez parlé de la nécessité de tenir des tribunes téléphoniques sur certains dossiers — on parle encore là de radio inclusive, plutôt qu'exclusive, ou peut-être même de télévision inclusive également — et c'est peut-être un secteur propice au partenariat avec la CBC. J'ai vraiment l'impression que dans notre région, le nord-est de l'Ontario, les gens souhaitent participer à ce genre de dialogue, mais ne peuvent tout simplement pas compter sur une tribune permettant de la faire de façon interactive dans les médias. Avez-vous déjà commencé à travailler en ce sens, ou pensez-vous que ce type de partenariat viendra plus loin dans le processus?

M. Dave McLeod: Je pense que la CBC doit en faire davantage pour desservir l'auditoire autochtone. J'estime que c'est le cas pour nous aussi. Il faut établir des partenariats et il est nécessaire que la CBC prenne des engagements concrets à l'égard de la programmation autochtone. En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones a parlé d'une programmation ponctuelle, et je crois que nous en sommes encore là aujourd'hui, en 2007. Il y a bien eu certains progrès, surtout ici au Manitoba, où des employés autochtones ont été embauchés, ce qui est formidable, mais pas dans une mesure suffisante pour bien représenter cette population. Si vous vous rendez aujourd'hui à Place du Portage, vous allez rencontrer bien des Autochtones, car cela correspond tout à fait à la réalité de Winnipeg.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Fast.

• (1100)

M. Ed Fast: Merci pour votre comparution d'aujourd'hui.

Les treize sociétés dont vous avez parlé sont des organismes de radiodiffusion sans but lucratif du Manitoba, n'est-ce pas? Ou sont-elles présentes dans l'ensemble du Canada?

M. Dave McLeod: Dans l'ensemble du Canada. La SOCAN en fait également partie et il y a aussi un groupe francophone au Québec. Ces sociétés sont donc actives dans l'ensemble du Canada, dans chaque région de chaque province, et notamment dans le nord du pays.

M. Ed Fast: Et NCI diffuse uniquement au Manitoba?

M. Dave McLeod: Oui, avec 57 postes émetteurs de Winnipeg à Churchill. Nous avons deux postes émetteurs de 100 000 watts dans le sud du Manitoba. Vous pouvez parcourir le Manitoba d'un bout à l'autre sur la route Transcanadienne en captant sans cesse NCI. Nous sommes sur le même pied que la CBC. Vous pouvez vous imaginer l'aire de diffusion de CBC radio; NCI a la même. Nous avons pris de l'expansion à ce point.

M. Ed Fast: La plupart de vos observations portaient sur les mesures que vous prenez pour répondre aux besoins de vos communautés. Vous avez parlé brièvement de la CBC pour mettre en lumière quelques-unes de ses lacunes quant à la satisfaction de vos besoins. Il me semble que le travail que vous accomplissez par le truchement de NCI et des 13 sociétés est en fait très efficace, même du point de vue économique. Vous en faites un succès commercial en

ayant recours à des stratégies novatrices. Cela m'apparaît fort encourageant.

Bien évidemment, votre travail ciblé s'inscrit en fait dans le mandat de la CBC. Il y a quelque chose que je ne suis pas sûr d'avoir bien compris dans votre exposé. Laissez-vous entendre qu'un second diffuseur public pourrait avoir un rôle à jouer, ou préconisiez-vous plutôt un rôle plus soutenu pour la CBC dans la diffusion d'une programmation autochtone à l'intention de votre communauté?

M. Dave McLeod: Je parlais en fait de NCI. Les besoins de notre communauté sont si nombreux qu'il faudrait une version urbaine de NCI ainsi qu'une version rurale. Cela est attribuable à la croissance de la population. À l'heure actuelle, la population autochtone est croissante et prospère. Je peux vous citer l'exemple de l'Université du Manitoba dont 10 p. 100 des étudiants de première année sont maintenant autochtones; en 1962, cette proportion se rapprochait davantage de 0,5 p. 100. Il y a donc un contingent d'Autochtones instruits qui prend de l'expansion et s'installe dans les centres urbains. Dans bien des cas, le logement pose un problème. Ces collectivités n'offrent guère de possibilités d'éducation et d'autres débouchés et les conditions de vie n'y sont pas très favorables. Il est maintenant devenu chose courante pour les Autochtones de quitter ces localités pour s'installer dans un centre urbain afin d'offrir un avenir meilleur à leurs enfants. C'est de cela dont je parlais.

Il convient de se demander dans quelle mesure cette réalité est prise en compte par la CBC. Les gens se tournent vers nous. Je crois que le rôle de la CBC, en sa qualité de radiodiffuseur provincial, est de rejoindre tous les citoyens du Manitoba. Où donc est cette voix commune? Où sont ces gens?

M. Ed Fast: Cela m'amène à poser la question suivante. Si vous accomplissez vraiment un travail si exceptionnel, est-ce que la CBC peut même espérer en arriver à atteindre un niveau de performance aussi élevé? Comme vous l'avez indiqué, des producteurs non autochtones s'efforcent de mettre en ondes des émissions à l'intention des Autochtones et je ne suis vraiment pas certain qu'on pourra atteindre les résultats que vous souhaitez en intervenant de façon aussi déconnectée dans un contexte difficile à ce point. Ne serait-il peut-être pas plus efficace d'utiliser les ressources pour vous aider à mieux faire votre travail, plutôt que de demander à la CBC de s'en charger sans être assurée de pouvoir être un jour à la hauteur de vos attentes?

M. Dave McLeod: Il faut intervenir sur les deux tableaux.

J'en reviens à l'émission *Our Native Land*. Mon père aimait beaucoup cette émission. Il ne parlait pas beaucoup, mais lorsqu'il écoutait cette émission, il savait que c'était notre réalité qui était rapportée et que les gens pouvaient entendre. Il faut qu'une telle émission revienne.

Pour ce qui est de notre organisation, nous allons effectivement continuer de croître. Rien ne pourra nous empêcher de le faire. Nous pouvons le constater dans la population comme dans le système d'éducation. Plus de 40 p. 100 des étudiants de l'Université de Brandon sont autochtones. Nous avons des gens qui obtiennent leur diplôme en médecine, en droit, dans toutes les professions. Le frère d'un de mes amis est architecte; il a terminé ses études l'an passé. Il y a de nombreux professionnels en pleine ascension dans cette province.

M. Ed Fast: Et des politiciens également.

M. Dave McLeod: Et des politiciens.

C'est la réalité du Canada. Cela ne se limite pas à la communauté autochtone; c'est le Canada dans son ensemble. C'est la situation actuelle de notre pays et c'est là où se situent actuellement les Autochtones. C'est une période très stimulante. Nous sommes en train de vivre l'histoire. Dans 20 ans, les gens s'intéresseront à la période actuelle car ce sera celle où la croissance s'est amorcée, celle où des choses ont commencé à se produire.

•(1105)

Le président: Merci beaucoup.

Je prie nos prochains témoins de nous excuser relativement à la légère confusion de ce matin. Certaines personnes ont été avisées puis informées à nouveau du changement d'emplacement, et c'est ce qui fait que nous avons pris un peu plus de temps ce matin.

Madame Neville, avez-vous des questions?

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): En fait, j'en ai beaucoup.

Le président: J'aimerais vous donner...

L'hon. Anita Neville: L'une vise à obtenir des éclaircissements, et une autre porte sur un aspect connexe.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Ce sont là des exposés fascinants.

Manifestement, vous parliez de la CBC-SRC. Vous avez fait une observation, il y a quelques minutes à peine, que j'ai interprétée comme voulant dire que ce que la CBC-SRC fait de mieux pour les Autochtones est d'engager quelques membres dans ses effectifs. Est-ce bien votre opinion actuellement, que c'est ce que fait de mieux la CBC-SRC pour les collectivités autochtones?

M. Dave McLeod: Je crois qu'il s'agit d'une première étape. Je n'irais pas jusqu'à dire que c'est ce qu'il y a de mieux, mais c'est...

L'hon. Anita Neville: Actuellement.

M. Dave McLeod: Actuellement, c'est ce qu'elle fait de mieux, mais on ne s'en rend pas compte quand on met la radio en marche. On ne le voit pas quand on regarde le téléjournal, comme cela devrait être. Les choses ne sont pas tout à fait au point encore, mais c'est déjà un début, et je lui en suis reconnaissant.

Je connais Wab Kinew, qui a été embauché récemment par la CBC-SRC. C'est un jeune homme fort talentueux. J'espère simplement qu'on lui offrira la possibilité de devenir réalisateur, chef de production, qu'il pourra occuper un poste d'autorité à la CBC-SRC. On peut entrouvrir la porte ou on peut l'ouvrir tout grand.

L'hon. Anita Neville: En fait, vous affirmez que vous aimeriez que ceux qui sont engagés puissent grimper les échelons, ne pas être limités au niveau d'entrée.

M. Dave McLeod: Oui. C'est ce qu'il faut. En optimiste que je suis, j'attends d'en voir le jour.

L'hon. Anita Neville: J'aimerais maintenant aborder un tout autre aspect.

Hier, je me trouvais dans une école du centre-ville, ici à Winnipeg, qui offre essentiellement des cours à la petite enfance. Quatre-vingt-dix pour cent des élèves qui s'y trouvaient étaient de souche autochtone.

À quel point votre programmation est-elle utilisée dans les écoles, si elle l'est?

M. Dave McLeod: Nous faisons tous notre part pour visiter les écoles. J'en visite. Le dernier groupe que j'ai visité était une classe de deuxième année. Ray St. Germain, un Métis qui collabore avec le NCI, visite les écoles pour expliquer qui sont les Métis. Gerry

Barrett, membre d'une Première nation, se rend dans les écoles du Nord pour y parler des possibilités de carrière en radiodiffusion. C'est là, selon moi, un autre domaine où l'on compte sur nous pour faire le travail qui s'impose. Cela s'explique du fait que la population est en pleine croissance.

Il faut à mon avis que les Manitobains et les Canadiens soient mis devant ces faits lorsqu'ils regardent la télévision. On devrait en tenir compte ouvertement partout, pas seulement dans notre boîte. Il faut le faire partout. Il faut que la CBC-SRC, CTV et CHUM le fassent. CHUM affirme souvent que la réalité canadienne est synonyme de diversité ou que la diversité donne un visage au Canada, et c'est vrai. Voyez Toronto: les minorités visibles représentent plus de la moitié de la population torontoise, comme vous le savez probablement. C'est ce que réserve l'avenir pour des villes comme Winnipeg.

J'ajouterais que la population autochtone est en pleine croissance, tout comme la population originaire des Philippines. On dénombre plus de 30 000 Philippins à Winnipeg. Il faudra bien, à un moment donné, en tenir compte. La réalité, c'est que le visage du Canada est en train de changer.

L'hon. Anita Neville: Je vous remercie.

Le président: Merci.

Ce que vous aviez à nous dire était fort intéressant, et je vous souhaite franc succès dans vos entreprises. Je remercie aussi les ceux qui ont posé des questions et témoigné ce matin.

M. Dave McLeod: C'est moi qui vous remercie de nous avoir accordé du temps. Je vous en suis reconnaissant.

Le président: Nous allons faire une courte pause de cinq minutes environ.

•(1105)

(Pause)

•(1115)

Le président: Le commiré reprend ses travaux.

Nous allons accueillir nos nouveaux témoins, des porte-parole de l'ACTRA.

Madame Bajer, pourriez-vous nous présenter les personnes qui vous accompagnent et nous faire votre déclaration, je vous prie?

Mme Sharon Bajer (présidente, ACTRA (Manitoba)): Avec grand plaisir.

Le président: Oh! J'y pense. Avant d'aller plus loin, je précise qu'il est impossible de prendre toute l'heure prévue, mais au besoin, nous pourrions prolonger la séance jusqu'à et cinq. D'accord?

Mme Sharon Bajer: D'accord. Je ne crois pas que ce soit nécessaire.

Le président: Nous avons pris un peu de retard, ce matin.

Je vous remercie.

Mme Sharon Bajer: Je vous présente Rob Macklin, représentant de notre section locale de l'ACTRA, Rea Kavanagh, vice-présidente, et Claude Dorje, notre secrétaire bien-aimé. Je m'appelle Sharon Bajer et je suis présidente de la section manitobaine de l'ACTRA.

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue au Manitoba et à vous remercier de m'avoir invitée à prendre la parole au nom de la section manitobaine de l'ACTRA. L'ACTRA est une association qui représente les travailleurs du spectacle dans le secteur cinématographique et télévisuel anglophone du Canada. Elle compte plus de 21 000 membres à l'échelle pancanadienne.

Je suis ici pour défendre notre mémoire nationale, qui a été envoyée plus tôt au comité permanent. J'aimerais aussi prendre brièvement la parole au sujet de nos membres manitobains, qui sont au nombre de 400 environ, et vous faire comprendre l'importance de la CBC dans notre région plus particulièrement. Je vais commencer par aborder avec vous certains des principaux points que nous faisons valoir dans notre mémoire nationale.

Les membres de l'ACTRA ont un intérêt vital à préserver et à renforcer la culture canadienne, et la forte présence de la CBC influe directement sur la diffusion de nos oeuvres dramatiques. L'ACTRA a vu le jour à peu près au même moment que la CBC et a connu un développement parallèle. Elle a toujours soutenu que la CBC devrait être la principale porte d'entrée des productions canadiennes. Pour y arriver, il faut que la CBC soit forte et bien financée.

En tant que diffuseur public, la CBC peut courir des risques et offrir autre chose que les diffuseurs commerciaux privés. Or, elle ne pourra bien le faire que si elle a le soutien voulu pour développer son plein potentiel, c'est-à-dire pour refléter le Canada et ses régions et pour contribuer à la conscience et à l'identité nationales communes des Canadiens.

Il est essentiel que le mandat de la CBC établisse la norme d'excellence pour la programmation canadienne. La CBC a besoin d'assumer un rôle de leadership de manière à répondre à la demande de plus de dramatiques, d'émissions musicales, d'émissions de variétés et de danse canadiens qui sont actuellement sous-représentées partout dans le système de radiodiffusion. Étant donné la tendance vers une multiplication des émissions d'information et de sports, nous estimons que le mandat de la CBC, qui consiste à offrir une programmation variée, n'est pas respecté. L'ACTRA compte sur la CBC pour revitaliser et reprendre son leadership dans la production et la diffusion au Canada de plus de dramatiques, de films de la semaine et de mini-séries aux heures de grande écoute, comme on s'y est engagé. L'ACTRA prie instamment le comité de faire de cette question un élément central de son examen du mandat de la CBC.

Depuis 1991, la CBC a vu ses budgets fondre et elle se retrouve dans la situation impossible d'avoir à exécuter son mandat tout en rivalisant avec les diffuseurs privés pour accroître ses recettes publicitaires. Le fait a une influence directe sur la programmation à contenu culturel canadien, ce qui à son tour touche directement les membres de l'ACTRA.

Il importe que, sans compromettre son mandat, la CBC adopte les percées technologiques voulues et qu'on lui accorde les fonds nécessaires pour faire cette transition. À notre avis, il importe, sur le plan culturel, que le diffuseur public du Canada reflète la réalité des nouveaux médias, tout en réglementant les nouvelles plateformes médiatiques. Selon l'ACTRA, il faut absolument que le CRTC examine à nouveau son ordonnance d'exemption des nouveaux médias émise en 1998.

• (1120)

Simplement pour récapituler, nous demandons respectueusement au comité de recommander au Parlement de maintenir le mandat actuel de la CBC qui convient parfaitement pour répondre aux besoins des Canadiens.

Le mandat actuel de la CBC devra être appuyé comme il convient par du financement adéquat.

Il faut financer la CBC pour qu'elle puisse faire la transition au signal numérique et à la télévision haute définition.

Il faut que la CBC puisse s'adapter aux nouvelles plateformes médiatiques et, par conséquent, que le CRTC revoit sa politique de réglementation des nouveaux médias pour faire en sorte que la CBC fasse la transition avec succès.

Il faut que la CBC prenne l'initiative de faire en sorte que les Canadiens ont accès à des émissions canadiennes en anglais.

Quant à ce que représente la CBC pour notre région plus particulièrement, j'aimerais souligner quelques points. On dirait que la production par la CBC au Manitoba de dramatiques, de films, d'émissions de télévision et de radio baisse constamment depuis dix ans. Quand je me suis installée au Manitoba en 1998, la vie y semblait palpitante pour un professionnel des arts, et la CBC produisait beaucoup d'émissions. Elle produisait des dramatiques diffusées à la radio régulièrement. Elle assurait souvent la couverture d'événements artistiques et il lui arrivait d'enregistrer des concerts, voire quelques pièces de théâtre.

Comme jeune actrice, je trouvais la CBC pas mal super. J'adorais le fait que mes parents, à Vancouver, et mes tantes et oncles du nord de l'Alberta pouvaient suivre ce qui se passait sur la scène culturelle au Manitoba, mon nouveau chez-moi. J'ai souvent entendu dire: « Nous entendons constamment dire que telle émission a été enregistrée au Manitoba ou nous vient du Manitoba ». Ils avaient l'impression que, bien qu'il y fasse froid, la scène artistique et culturelle de Winnipeg débordait de vie et était très prometteuse.

Je me demande souvent où est passée cette effervescence et j'arrive difficilement à me rappeler la dernière fois qu'un film de la CBC a été tourné ici. La production cinématographique au Manitoba est en progression constante depuis cinq ans, mais la CBC semble en être absente. En tant qu'actrice, j'ai plus de chance actuellement de me voir offrir un rôle dans un film d'horreur de catégorie B câblodiffusé par les chaînes américaines que dans une production canadienne de substance.

Le mandat de la CBC consiste à « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions » et à « contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre ». J'estime honnêtement qu'elle avait l'habitude de le faire pour le Manitoba, mais qu'elle n'en a plus les ressources.

Au nom de la section manitobaine de l'ACTRA, je vous prie instamment de recommander qu'on accorde plus de financement aux régions, à nouveau pour stimuler la croissance de la production canadienne partout au pays.

Je vous suis reconnaissante d'avoir permis à la section manitobaine de l'ACTRA de faire sa part dans l'examen du mandat de la CBC. Nous demeurons à votre disposition pour répondre aux questions.

• (1125)

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Mme Sharon Bajer: Claude Dorge aurait quelques mots à dire.

Le président: Allez-y, Claude.

[Français]

M. Claude Dorge (secrétaire, ACTRA (Manitoba)): Bonjour et bienvenue à Winnipeg.

Bien que l'ACTRA représente les acteurs de langue anglaise, il y a quand même au Manitoba un certain nombre d'acteurs et actrices de langue française. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait peut-être utile de vous demander d'accepter mes quelques commentaires.

Je viens vous livrer ce bref commentaire sans chiffres à l'appui, preuve, s'il en faut, que je suis un artiste et non pas un fonctionnaire. Je vous présente plutôt mes impressions et vous demande de vous pencher sur un fait en particulier.

Je sais que l'Union des artistes vous a déjà présenté ou va vous présenter ses commentaires, mais celle-ci représente uniquement l'intérêt — je parle d'expérience — de ses membres québécois. Si vous voulez un commentaire d'un Franco-Canadien, je vous le livre.

Radio-Canada est un nom intéressant, mais je m'interroge sur le mot « Canada ». Je parle évidemment de Radio-Canada, et non de la CBC. Radio-Canada fait beaucoup de productions, de comédies, de dramatiques et de variétés. Je crois même qu'il y en a plus qu'à la CBC. Cependant, la presque totalité des productions sont faites au Québec. Comme Franco-Canadiens, nous avons également nos histoires à raconter, nos expériences à partager. Nous avons nos auteurs, nos acteurs et nos réalisateurs. La presque totalité de la production en français à Radio-Canada est faite au Québec. Je trouve cela insultant, et c'est fait de façon flagrante. C'est de la production québécoise pour des Québécois. Cependant, ce sont les Canadiens qui paient la note, sans pouvoir en recevoir aucun des bénéficiaires.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Madame Keeper.

Mme Tina Keeper: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie le témoin de nous avoir fait cette déclaration de la section manitobaine de l'ACTRA. Il y a eu beaucoup d'examen de rapports sur la télé et la radiodiffusion canadiennes au cours des 12 dernières années. Presque invariablement, on affirme que la CBC-SRC devrait faire la promotion de la culture canadienne sans reproduire les émissions qui sont réalisées par des diffuseurs privés.

Madame Bajer, vous avez parlé très clairement du déclin de la production de la CBC pour les acteurs du Manitoba et de leur capacité de participer à des productions canadiennes réalisées par la CBC.

Des témoins d'un organisme des arts sont déjà venus nous parler de la corrélation entre les artistes et la CBC-SRC et cette tribune, et de la façon dont la société jouait un rôle important pour refléter notre identité culturelle dans différentes régions du pays ou au sein de différentes cultures du Canada. J'aimerais que nous en parlions un peu plus.

Quelles recommandations faites-vous plus particulièrement au sujet de la CBC-SRC et de la manière dont elle pourrait répondre à ce besoin pour les Canadiens?

• (1130)

Mme Sharon Bajer: Il me semble qu'on commence à le faire dans la radio. Il y a eu une demande de propositions, on a invité les gens à soumettre des idées pour des émissions radiophoniques. J'en connais plusieurs qui ont soumis des idées qui ont été par la suite acceptées par la CBC. C'était étonnant. On les invitait à assister à *Definitely Not the Opera*, on leur donnait un magnétophone, on leur expliquait le fonctionnement, et on les envoyait à l'extérieur. Maintenant, elles sont capables de produire leurs propres émissions radiophoniques.

Je sais que c'est plus difficile et plus compliqué en télévision, mais ce simple geste d'ouverture au milieu... Il y a beaucoup de jeunes auteurs. J'ai beaucoup d'étudiants qui ont de bonnes idées. En fait, ils en ont plein la tête, mais ils estiment ne pas avoir accès. Ils ne

comprennent pas vraiment comment cela fonctionne et ils ne croient pas que la porte de cette boîte leur est ouverte.

Dans le cadre de cette initiative radio, ils ont simplement fait une demande de propositions et accueilli des idées. On expliquait très clairement comment exposer son idée et on fournissait des échantillons. La formule a été vraiment efficace — pour la radio, du moins — et il était tout simplement fantastique qu'on ait pu choisir quelques membres de la collectivité locale et leur offrir cette possibilité.

C'est donc là, selon moi, un moyen de faire.

M. Rob Macklin (représentant régional, ACTRA (Manitoba)): Je ne crois pas qu'il y ait à la CBC des enveloppes de financement précises pour les régions. J'ignore si la meilleure solution consiste toujours à faire en sorte qu'il y a une quelconque répartition équitable des ressources à l'échelle du pays, mais même si des fonds régionaux étaient affectés au développement d'émissions...

Quand vous en discutez avec quelqu'un de la CBC, on vous dit essentiellement qu'on va où se trouvent les meilleures idées. Il me semble simplement étrange que toutes les bonnes idées viennent de Toronto ou, peut-être, de Vancouver. J'ignore si nous en sommes toujours convaincus. Il serait certes utile qu'on insiste davantage sur les régions pour la production d'émissions. Même en ce qui concerne les films de la semaine et les mini-séries, si le Canada régional pouvait participer d'une façon quelconque à la prise de ces décisions de création, ce serait au moins une légère amélioration par rapport au passé récent.

Je suis sûr qu'une des raisons pour lesquelles les choses se font comme elles se font actuellement est que la CBC fait de son mieux avec les fonds dont elle dispose. Même après une injection ponctuelle de 60 millions de dollars, elle a encore besoin d'être mieux financée pour pouvoir offrir une production dramatique canadienne aux Canadiens de tout le pays, de manière à ce que les Canadiens puissent s'identifier à d'autres Canadiens.

Mme Rea Kavanagh (vice-présidente, ACTRA (Manitoba)): Le besoin d'émissions régionales et de contenu régional a été bien établi dans le secteur des nouvelles de la CBC. Quand elle a procédé à des compressions massives, naturellement, la production d'émissions d'information s'est éloignée des régions. Je crois que l'expérience a échoué et que la société s'est ravisée et insiste un peu plus sur les régions désormais. Elle y gagne, puisqu'elle a ainsi augmenté son public d'auditeurs et de téléspectateurs, et j'estime que le modèle pourrait s'appliquer aussi à la production d'oeuvres dramatiques.

Mme Tina Keeper: Je vous remercie.

Le président: Madame Neville, vous avez la parole.

L'hon. Anita Neville: Nous reste-t-il du temps?

Le président: Sur cette lancée, je vais vous laisser poser une question.

L'hon. Anita Neville: Je vous remercie beaucoup.

Nous avons vraiment un président bienveillant.

Le président: Je suis assez permissif.

L'hon. Anita Neville: Je vous remercie tous d'être venus. Ce n'est pas la première fois que nous nous rencontrons dans divers dossiers qui vous concernent.

Madame Bajer, j'ai senti la pression quand vous avez parlé de l'époque bénie du milieu des années 90 de la CBC-SRC et de ce que cela signifiait pour vous, pour les familles du Canada et de la synergie qu'elle a créée avec le milieu artistique. Pour vous, en tant qu'artistes, qu'y a-t-il de différent désormais? La CBC-SRC à Winnipeg a-t-elle actuellement les moyens de faire ce qu'elle faisait? Je sais que l'argent est un problème, mais a-t-elle la capacité matérielle voulue pour reproduire ce qu'elle faisait au milieu des années 90?

Simplement par souci de clarté également, quand vous parlez de produire des dramatiques dans les régions, je suppose que vous n'êtes pas en train de dire que les dramatiques doivent comporter un contenu régional. Le contenu vous importe peu, du moment qu'elles sont produites dans les régions.

• (1135)

Mme Sharon Bajer: Effectivement, il suffirait qu'elles soient produites dans la région.

Parlons radio. Quand je suis arrivée ici, le secteur de production de dramatiques pour la radio était très actif. Je crois que la salle qui était utilisée à cette fin à la CBC est maintenant affectée à d'autres usages. Quoi qu'il en soit, c'était fabuleux. On accordait des contrats à des troupes de théâtre. Primus Theatre a été ici pendant dix ans environ et ils ont produit bien des oeuvres pour la radio de la CBC. Beaucoup d'auteurs locaux y contribuaient. J'avais l'habitude d'être engagée comme actrice pour faire des messages radiophoniques — pas des productions commerciales, mais dramatiques —, mais les appels à cette fin se font rares au cours des cinq à six dernières années.

C'est la même chose pour vous? Oui?

L'hon. Anita Neville: Je sais que nous sommes pressés par le temps, monsieur le président, mais j'aurais simplement une petite question supplémentaire.

Cela a-t-il eu pour conséquence de provoquer des départs de Winnipeg?

Mme Sharon Bajer: Oui. Primus n'y est plus.

À mon arrivée au début des années 90, les artistes semblaient converger vers le Manitoba. Si je regarde autour de moi maintenant, ils n'y sont plus. Il en reste bien sûr un ou deux, mais on n'a plus cette impression d'activité fébrile. La situation est difficile.

Le président: Je vous remercie.

Madame Bourgeois.

[Français]

Mme Diane Bourgeois: Merci, monsieur le président.

Mesdames, messieurs, bonjour. Je suis très heureuse que vous soyez parmi nous ce matin.

Bien sûr, j'ai de brèves questions à poser, monsieur le président, et je vais commencer par M. Dorge.

Tout d'abord, je trouve assez important que vous ayez pu vous adresser à nous en français et nous parler de la communauté franco-manitobaine. Je craignais de voir la communauté franco-manitobaine se présenter aujourd'hui pour nous parler de ses problèmes. Vous savez que j'ai un attachement particulier pour les francophones hors Québec.

Je voudrais savoir combien il y a de francophones ici, au Manitoba. Avez-vous un chiffre approximatif?

M. Claude Dorge: Nous comptons peut-être pour 10 p. 100 de la population, mais je suis terrible avec les chiffres, je m'excuse.

Mme Diane Bourgeois: Les chiffres parlent, et cela aurait été important. Il reste quand même que vous avez déploré que la presque totalité de la production faite au Québec était transmise ici aux Franco-Manitobains.

Cela veut-il dire que ces derniers n'ont pratiquement pas de couverture télévisuelle ici?

M. Claude Dorge: Du côté des dramatiques et des variétés, non, il n'y en a aucune.

Mme Diane Bourgeois: Quelle couverture ont-ils?

M. Claude Dorge: On a les nouvelles. Dans l'ouest du pays, il y a une émission qui s'appelle *ZigZag*. C'est un magazine culturel, mais c'est seulement diffusé dans l'Ouest. C'est tout ce que l'on a.

Cet après-midi, je crois qu'un représentant des Productions Rivard doit venir vous rencontrer et vous parler. Cette entreprise a en effet réalisé quelques projets, et son représentant pourra vous donner plus de détails. Je crois, si je ne m'abuse, qu'elle a un lien plus étroit avec TVA qu'avec Radio-Canada.

Mme Diane Bourgeois: Alors, il n'y a pas de manifestations francophones ici, si je comprends bien.

M. Claude Dorge: Il y a peut-être une dizaine, une quinzaine ou une vingtaine d'années, localement, Radio-Canada filmait une production du Cercle Molière par saison, ce qui était énorme à l'époque. C'était un privilège pour nous de voir nos comédiens sur scène. Évidemment, depuis les coupes, tout cela a pris le bord, mais à l'époque, c'était vraiment extraordinaire qu'une troupe de théâtre locale puisse avoir une production par saison à l'écran.

• (1140)

Mme Diane Bourgeois: Que s'est-il passé? Qu'est-ce qui a fait en sorte que ce ne soit plus le cas?

M. Claude Dorge: Ce sont les compressions budgétaires qui...

Mme Diane Bourgeois: Vous en êtes certain? Cela remonte à quelle année environ?

M. Claude Dorge: À au moins une quinzaine d'années.

Mme Diane Bourgeois: Au moins une quinzaine d'années.

M. Claude Dorge: En effet, j'ai moi-même participé à plusieurs de ces productions, soit comme comédien ou comme metteur en scène. Ce que la Société Radio-Canada locale faisait alors, c'était tout simplement de filmer la production du Cercle Molière, soit dans le théâtre ou parfois en studio, selon le genre de production.

Mme Diane Bourgeois: Dans les autres endroits que nous avons visités où les francophones sont venus s'exprimer, on nous a dit que vous n'aviez pas nécessairement accès aux nouvelles en français, peut-être à cause du décalage horaire.

Vous avez une production du Québec, mais vous n'avez pas plus de productions que cela. Cela peut être dû à un facteur horaire. Est-ce possible, ou non?

M. Claude Dorge: Non, je ne vois pas. Comme vous le dites, la seule production télévisuelle française de Radio-Canada ici, c'est les bulletins de nouvelles. La radio a de temps à autre une émission musicale spéciale avec du talent local, mais c'est l'exception.

Mme Diane Bourgeois: Si je comprends bien, Radio-Canada ne remplit pas son mandat d'offrir nécessairement le même nombre d'émissions dans les deux langues officielles? Critiquez-vous le mandat actuel ou bien le fait que Radio-Canada ne remplisse pas son mandat?

M. Claude Dorge: Je critique le manque de volonté de Radio-Canada. Montréal accapare la totalité de l'argent, et la production est québécoise. Vous savez comme moi qu'il y a énormément de productions à la télévision, mais la majorité des émissions de langue anglaise qui nous arrivent sont des émissions américaines. Au Québec, on produit énormément. Le Québec, vous le savez, a ses vedettes. C'est extraordinaire ce qu'on y a fait, mais ce n'est que québécois. Il n'y a pas la volonté ni même l'intérêt de savoir ce qui se passe à l'extérieur de la frontière du Québec. Il n'y a aucun intérêt.

Mme Diane Bourgeois: Votre association ou une autre association du Manitoba en aurait-elle discuté avec Radio-Canada? Avez-vous déjà fait des demandes à cet égard?

M. Claude Dorge: Justement, cet après-midi, je crois qu'il y aura aussi un représentant de la Société franco-manitobaine, qui est notre voix politique. Il pourra sûrement vous donner de nombreux exemples du travail qu'ils ont fait auprès de Radio-Canada pour essayer de débloquer la situation. Il pourra vous donner des détails plus concrets que ce que je peux faire.

Mme Diane Bourgeois: Ils seront entendus. C'est bien, merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Je vous remercie de ces déclarations fort intéressantes.

Il est déprimant d'entendre parler de la disparition de la programmation locale que nous constatons ici au Manitoba, surtout en ce qui concerne la dramatique pour la radio.

Vous avez parlé du fait qu'il n'y a pas d'enveloppes de financement régional. J'ai l'impression que, dans la radio, même si nous observons une baisse de la production dramatique dans les régions, on semble au moins se concerter pour rapprocher certaines émissions nationales des diverses régions, particulièrement celles qui sont diffusées durant la saison des Fêtes. Tout a toujours passé par Toronto ou Vancouver. On entend parler de Halifax, d'Edmonton. Même à l'échelle provinciale, dans ma région, Sudbury a la possibilité de produire des émissions au moins provinciales et parfois nationales. Il n'en est rien en ce qui concerne la télévision.

Auriez-vous une recommandation à nous faire quant à la façon dont la télévision pourrait commencer à s'écarter de la logique voulant que toutes les bonnes idées soient issues du sud des rues Bloor et Danforth?

Mme Rea Kavanagh: Un des défis que doit relever la CBC, c'est d'accepter de courir des risques. C'est un des éléments manquants dans la programmation qui favoriserait en fait l'idée de produire à partir d'enveloppes régionales.

Si ce que vous recherchez, c'est une recette infaillible, une production commercialement viable, vous allez à mon avis vous fourvoyer. Il y a tout juste deux jours, il y avait un article dans le *Globe and Mail* au sujet de la prochaine saison de la CBC. Son insipidité dépassait l'imagination. Du fait qu'on évitait de courir des risques, elle était tout ce qu'il y a de plus insipide et n'était peut-être pas très représentative de notre besoin d'exprimer notre culture et, partant, de favoriser l'unité et la compréhension à l'échelle du pays.

En faisant ce que la CBC est la seule à pouvoir faire — c'est-à-dire courir des risques dans la programmation —, vous constaterez que le public manifeste plus d'intérêt. Je crois que vous verrez le nombre d'auditeurs et de téléspectateurs de la CBC augmenter.

De plus, s'il existe une forme de reconnaissance un peu partout au pays, du genre « Oh! Je le connais, cet auteur » ou « Oh! Venez voir, c'est mon cousin qu'on voit à l'écran » —, vous aurez plus de succès. Les gens perdent intérêt quand ils voient un diffuseur national qui ne semble avoir qu'un centre ou deux.

• (1145)

M. Charlie Angus: Vous avez parlé du besoin d'être prêt à passer à la télévision haute définition. Notre incapacité de nous préparer à faire la transition me préoccupe.

Ainsi, mes enfants ne regardent pas la télé, ils regardent YouTube, et les émissions qu'ils suivent sur YouTube sont des productions de la BBC. Elles sont très drôles et très d'avant-garde. La qualité est terribles, mais cela n'importe pas. Mes enfants les regardent par segment de 10 minutes et doivent trouver la suite. Tout le répertoire de la BBC se trouve actuellement en ligne, alors que le nôtre n'y est pas. Je sais que l'ACTRA vient tout juste de faire la grève concernant la rémunération de ses membres pour la diffusion sur l'Internet.

Quand je demande à la direction de la CBC-SRC pourquoi le répertoire des émissions télédiffusées n'est pas en ligne pour qu'on puisse regarder les émissions sous forme numérique, la réponse est scandaleuse. On me dit être incapable d'obtenir les droits. Il existe tant de titulaires de droits concurrents pour les diverses émissions qu'en raison de mesures technologiques de protection extrêmes, les émissions sont en quelque sorte mises sous clé. Nul ne les voit.

Que pouvez-vous nous proposer pour faire en sorte que, avec les nouveaux médias, là où nous ignorons comment vraiment monnayer, nous allions offrir nos émissions et faire en sorte que les personnes sont rémunérées?

M. Claude Dorge: Vous pourriez peut-être demander à la CBC de s'informer auprès de la BBC pour savoir comment elle s'y prend. Ce serait un début.

M. Charlie Angus: Effectivement.

Mme Sharon Bajer: De plus, comme nous venons tout juste de régler cette partie de l'entente en ce qui concerne les nouveaux médias, j'estime que tous les nouveaux médias sont désormais protégés...

M. Charlie Angus: Vous êtes protégés?

Une voix: Il parle de droits différents.

Mme Sharon Bajer: Désolée.

M. Rob Macklin: À ce sujet, je ne crois pas qu'il nous appartienne de dire à la CBC comment s'y prendre pour diffuser ses émissions. Si elle est professionnelle, ne devrait-elle pas pouvoir trouver elle-même la solution? Et s'il existe des droits concurrentiels, on peut les négocier avec les titulaires. Je ne crois pas que ce soit à nous de lui dire comment faire.

M. Charlie Angus: Je suppose que je suis à la recherche d'une solution parce que tout ce que nous avons dit au sujet de la souveraineté culturelle demeurera sans suite si nous n'arrivons pas à diffuser sur un nouveau support médiatique. Une des critiques que nous avons entendues au sujet du Fonds canadien de la télévision, c'est que, du fait que tout est réalisé par des maisons de production indépendantes, il est inutile d'essayer d'obtenir des droits secondaires pour diffuser sur l'Internet. Donc, on diffuse à la télévision, c'est tout. Entre temps, les services Internet offerts ailleurs sont florissants. La BBC détient les droits à l'égard de ses émissions, de sorte qu'elle les diffuse, alors que nos productions sont pour la plupart produites par des indépendants.

Quelle est la position de l'ACTRA à cet égard?

M. Rob Macklin: Si vous êtes en train de parler de diffusion sur l'Internet de productions qui sont de la propriété de la CBC, nous sommes en fait en train de négocier avec eux à ce sujet. Toutefois, que je sache, rien ne les empêche actuellement de diffuser les émissions. Je ne crois pas qu'il existe un accord qui traite expressément de cette question. Je sais qu'on est train d'en négocier. Je ne crois pas que l'ACTRA soit en mesure de les empêcher de les diffuser.

• (1150)

M. Charlie Angus: Non, je ne dis pas que c'est ce que fait l'ACTRA; je vous demande ce que vous proposeriez pour que les productions dont vous faites partie puissent être visionnées après leur première diffusion à la télévision, pour qu'on puisse les voir sous forme numérique et que vos artistes soient également rémunérés. Il me semble que nous n'avons rien fait en ce sens.

M. Rob Macklin: Nous venons tout juste d'en négocier les modalités dans l'entente sur les productions indépendantes — intervenue non pas avec la CBC, mais avec d'autres producteurs — aux termes de laquelle nous toucherons une rémunération distincte le jour où elles sont diffusées sur l'Internet, en fonction de ce que nous appelons les recettes brutes du distributeur, c'est-à-dire le montant qu'ils obtiennent des distributeurs et des diffuseurs. Nous obtiendrons un pourcentage distinct de ce montant, que nous avons négocié, un montant que l'ACTRA versera ensuite à ses membres.

Donc, en ce qui concerne la production indépendante, c'est l'entente que nous avons négociée. Nous l'avons acceptée. Je suis sûr que la CBC et l'ACTRA négocieront quelque chose de très comparable. Toutefois, je me demande si c'est là le véritable problème ou si ce n'est pas les copropriétés, plutôt que le contrat passé avec l'ACTRA.

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Fast.

M. Ed Fast: Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie aussi les témoins d'être venus nous rencontrer aujourd'hui.

J'ai une question préliminaire, qui sera suivie de ma principale question.

En ce qui concerne le revenu que touchent vos membres, avez-vous une idée de la proportion qui vient des émissions de la CBC-SRC?

Mme Sharon Bajer: Avez-vous des données statistiques...?

Au Manitoba, elle serait à peu près nulle.

M. Ed Fast: Et à l'échelle du Canada? Avez-vous ces données?

M. Claude Dorge: À Vancouver et à Toronto, je suis sûr qu'ils obtiennent... parce que c'est là, ainsi qu'à Montréal, que se fait la production.

M. Rob Macklin: Il ne faut pas oublier non plus qu'une grande partie de la production dramatique de la CBC, de la production que vous voyez à la télévision de la CBC actuellement, est en réalité produite par des indépendants. Ils ont des accords d'utilisation avec la CBC. Donc, la CBC a peut-être des droits d'utilisation, mais elle n'est pas propriétaire des productions.

Par exemple, je suppose qu'*Intelligence* est de propriété privée et que la CBC est autorisée à l'utiliser, et qu'il en va de même pour certaines séries en provenance de la Nouvelle-Écosse ou des

provinces maritimes. *Little Mosque on the Prairie* est probablement une production indépendante également, bien que je n'en aie pas la certitude absolue.

Il est très curieux que *Little Mosque on the Prairie* soit produite à Toronto.

M. Ed Fast: J'ai maintenant une autre question à vous poser, que j'ai posé à plusieurs autres témoins déjà.

Il y a peut-être un refrain qui revient constamment, soit toute la question du financement durable de la CBC-SRC. La preuve présentée au comité établit qu'en termes de dollars réels, le financement de la CBC-SRC est environ la moitié de ce qu'il était. Naturellement, une des façons d'accroître ses revenus est d'obtenir que le gouvernement fédéral accroisse le financement qui lui est accordé. Cependant, ce n'est pas forcément le seul modèle.

Je vous renvoie au témoignage que nous avons entendu d'un ex-président de la CBC-SRC, Tony Manera, qui se trouvait à Ottawa il y a quelques semaines. Il a osé déclarer qu'à son avis, il faudrait que le gouvernement fédéral abolisse toutes les subventions à caractère fiscal et les crédits d'impôt actuellement consentis aux radiodiffuseurs privés et qu'il redirige ces fonds vers la SRC. En retour, affirme-t-il, on devrait assouplir les exigences visant le contenu canadien pour les radiodiffuseurs privés, qui devraient être libres d'offrir la programmation qui convient le mieux à leurs objectifs commerciaux.

On est donc en train de dire qu'il pourrait y avoir des compromis à cet égard.

Une des questions que j'ai posées après ce témoignage à M. Neville, qui était également présent et qui est un ex-chef de cabinet du premier ministre Joe Clark, c'est que de toute évidence, les radiodiffuseurs privés seraient ravis qu'on les dégage des chaînes du contenu canadien. Toutefois, si en fait cela se produisait, il faudrait qu'il y ait un compromis, c'est-à-dire qu'ils comprennent qu'ils ont l'obligation de soutenir un radiodiffuseur public prospère et fort. Sont-ils disposés à s'engager à fournir les fonds qui viendront compléter les fonds du gouvernement pour faire en sorte que la CBC-SRC a les pieds solides, qu'elle peut vraiment accroître le nombre de dramatiques canadiennes qu'elle diffuse?

Qu'en pensez-vous? J'aimerais connaître votre réaction à un éventuel changement de cap important.

M. Claude Dorge: En ce qui concerne cette idée d'assouplir les règles visant le contenu canadien, je n'en vois tout simplement pas l'utilité. Nous avons une industrie de la musique très prospère et prometteuse au Canada. Pourquoi? Parce qu'à un moment donné, à moins que je me trompe, le CRTC a exigé que de la musique canadienne soit diffusée sur les ondes. C'est pourquoi nous avons actuellement une industrie canadienne de la musique.

Si vous assouplissez les règles visant le contenu canadien relatives aux dramatiques ou à la comédie, qu'arrivera-t-il? Pourquoi ne s'inspire-t-on pas du modèle de l'industrie de la musique et n'impose-t-on pas des mesures — pas des tribunes ou des émissions de télé-réalité, car je n'appelle pas cela préserver la culture canadienne. Faites de la dramatique et de la comédie. Produisez, et l'industrie suivra.

Mme Rea Kavanagh: Je suis tout à fait de cet avis. Il existe un excellent modèle qui a fait ses preuves dans un autre secteur des arts. Il fait valoir un excellent point.

J'estime également important de faire remarquer qu'actuellement, les mêmes règles s'appliquent aux diffuseurs privés et à la CBC en ce qui concerne la dramatique canadienne et le nombre d'œuvres produites. Je suis certes convaincue que la CBC devrait accélérer le rythme et peut-être en produire plus que les diffuseurs privés, mais l'idée d'assouplir les règles pour les diffuseurs privés, qui ne dépensent déjà que le minimum et en dépensent beaucoup plus pour importer des émissions américaines, est absurde.

Il est très important que les Canadiens constatent que leurs contributions artistiques sont reconnues à l'échelle internationale également, ce qui à nouveau est ce qui s'est produit sur la scène de la musique canadienne et qui demeure entièrement plausible pour la dramatique et la télévision canadiennes.

● (1155)

M. Ed Fast: Vous recommandez que l'exemption visant les nouveaux médias soit examinée. Je suppose au départ que vous affirmiez en réalité que vous aimeriez que l'exemption soit retirée. Est-ce bien cela? Si c'est le cas, cela nous porte à nous interroger dans le même sens que ce qu'a demandé M. Angus, à savoir si vous pouvez affirmer catégoriquement aujourd'hui que nous sommes capables de monnayer toute la valeur du contenu. En d'autres mots, pouvons-nous monnayer la valeur et trouver un moyen de le faire pour toutes les formes de nouveaux médias à mesure qu'ils voient le jour?

Actuellement, nous livrons concurrence à un énorme marché, celui des États-Unis, qui inonde le Canada de son propre contenu sur différentes plateformes médiatiques. La seule façon de le réglementer, c'est d'avoir un moyen de capter le contenu et de le monnayer. En sommes-nous capables ou nous sommes-nous engagés peut-être dans une voie d'éternelles frustrations parce que nous luttons contre des médias non réglementés contre lesquels nous ne pouvons pas nous protéger?

J'ai entendu parler de l'idée de restreindre la diffusion à des territoires géographiques, d'essayer d'empêcher le contenu américain de franchir nos frontières, mais je ne suis pas sûr que ce sera efficace contre toutes les formes de nouveaux médias. Qu'en pensez-vous?

Mme Sharon Bajer: Ceci ne répond peut-être pas à votre question, mais j'adore l'exemple que vous avez donné de la BBC. Si l'émission est bonne, le public va s'y intéresser sur les nouveaux médias. Si l'initiative vient de la CBC, que les émissions sont disponibles et que vous avez en place les personnes compétentes qui savent comment tout fonctionne... Ce sont les plus jeunes qui ont besoin de...

M. Ed Fast: Je comprends tout cela, mais réglementer de nouvelles plateformes médiatiques est un défi d'un tout autre ordre. Sommes-nous même capables de les réglementer comme vous nous le demandez?

M. Rob Macklin: Je ne vois pas pourquoi pas. Si des règlements entrent en vigueur, les diffuseurs ou les propriétaires de la nouvelle technologie vont apporter les changements voulus pour s'y conformer. L'Europe a récemment décidé d'adopter cette voie, je crois, alors pourquoi ne pourrions-nous pas le faire? Nous ne sommes pas un pays du tiers monde. Nous sommes à l'avant-garde de nombreuses technologies, et nous devrions pouvoir le faire à cet égard également. Nous avons une merveilleuse industrie de la musique, mais nous devrions aussi avoir une merveilleuse industrie de la télévision et du multimédia.

Je n'ai pas de réponse technique à vous fournir, de sorte que je ne peux pas vraiment vous en parler. Par contre, je refuse de croire que nous sommes incapables d'y arriver vraiment. Nous devrions être un des leaders mondiaux.

● (1200)

M. Ed Fast: Ce n'est pas ce que dit le CRTC. Vous le savez.

M. Rob Macklin: Peut-être, mais peut-être aussi est-il temps d'injecter du sang neuf au CRTC.

Mme Rea Kavanagh: L'examen est déjà trois ans en retard, de sorte que...

M. Ed Fast: Ses porte-parole sont venus témoigner et nous ont affirmé que le CRTC maintient sa position, soit qu'il faut laisser en place l'exemption des nouveaux médias, étant donné la conjoncture actuelle dans laquelle se développent les nouveaux médias et le fait qu'il est peut-être difficile de monnayer tout le contenu produit sur les nouveaux médias, particulièrement à l'extérieur de nos frontières.

M. Rob Macklin: Il était important pour nous, en tant que guildes, de faire en sorte que les nouveaux médias étaient expressément inclus dans notre convention collective, parce que si l'on ne commence pas tout de suite à s'en préoccuper, il sera impossible plus tard de ramer à contre-courant et de mettre tout cela en place.

Donc, à mon avis, le CRTC rate le coche. Plus il reportera cette décision, plus elle sera difficile à prendre. C'est peut-être bien ce qu'il souhaite finalement. Peut-être tente-t-il simplement de s'écarter de la réglementation. Je sais que ce sera fort préjudiciable pour l'industrie et pour les professionnels des arts du spectacle du Canada. Je ne vois pas comment cela pourrait être avantageux.

Le président: Je vous remercie.

Je crois que c'est tout. Je vous remercie beaucoup de nous avoir fait ces déclarations ce matin et d'avoir répondu à nos questions. Nous avons tous eu l'occasion d'en poser, de sorte que nous allons faire une pause pour déjeuner.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.